

l'inter

MENSUEL D'INFORMATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

JANVIER/FEVRIER 1967



Une photo saisissante du stade d'hiver du nouveau Centre Sportif.

Photo Centrale de photographie de l'U. de M.

Le Centre sportif Comment il est devenu... ce qu'il est. (Nos informations, page 18)

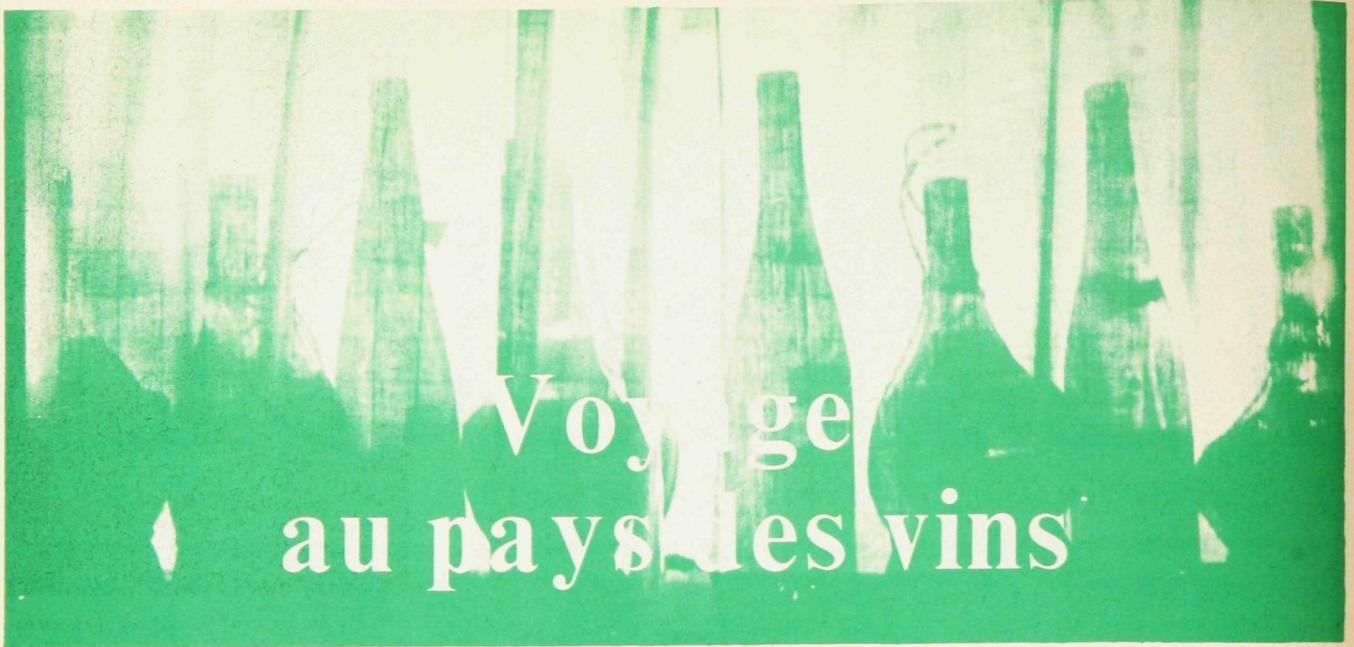


Photo Gilles Guilbault

Dégustation
de vins
et de fromages

Défilé de
mode-voyage

Musique
de danse

Vendredi le 3 mars à 19 h. 30, au grand salon du Centre social, 2332 avenue Maplewood.

Admission: \$7.50 par personne. Le billet donne également droit au tirage de prix de présence.

*Le nombre de places est limité
Les billets sont vendus à l'avance seulement
S'adresser à 342-1311
Les Diplômés de l'Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 3 - (2910 Maplewood, app. 24)*

André Ouimet et son université

JANVIER/FEVRIER 1967

La disparition de Monsieur André Ouimet constitue pour l'Association des Diplômés de la communauté universitaire une lourde perte. Profondément attaché à son Alma Mater, M. Ouimet siégeait au bureau de direction des Diplômés depuis 1962 et, à titre de vice-président, assumait la responsabilité de plusieurs comités importants.

Quelques semaines, à peine, avant sa fin tragique, M. Ouimet m'avait longuement entretenu de l'Université et du rôle de l'Association des Diplômés. Ni lui, ni moi ne soupçonnions alors qu'il s'agissait d'une ultime réaffirmation de sa fidélité à son Alma Mater.

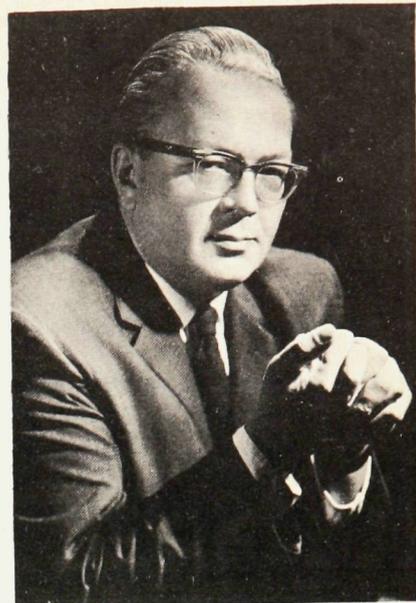
Profondément engagé dans ses activités professionnelles et largement sollicité par de multiples associations, André Ouimet trouvait néanmoins le temps d'apporter une importante collaboration aux activités des Diplômés. Ainsi qu'il me l'expliquait lui-même, son dévouement pour la communauté universitaire de Montréal émanant d'une double conviction: "L'Université est l'affaire de tout le monde et l'Association des Diplômés est enco-

re la meilleure façon pour un Ancien de s'occuper de ses affaires".

Au triple point de vue de citoyen, de professionnel et de père de famille, notre ancien vice-président considérait non seulement de son devoir mais aussi de son intérêt de travailler au développement et au rayonnement de l'Université de Montréal. S'intéressant activement aux colloques organisés par l'Association, André Ouimet attachait une importance toute particulière aux projets visant à faire revenir le plus grand nombre possible de Diplômés sur le campus. Soucieux de faire entendre la voix des Diplômés auprès de la Direction de l'Université, André Ouimet tenait également à faire connaître aux Diplômés tous les services que l'Université est encore en mesure de leur offrir. Dans cette perspective, il avait mis sur pied le comité des cours de perfectionnement et il s'intéressait d'une façon très active au projet de conférences d'information organisées par l'Association des Diplômés.

Aujourd'hui, André Ouimet n'est plus mais la tâche qu'il avait entreprise doit être poursuivie. A la veille d'une importante campagne de souscription, et au moment où l'enseignement universitaire devient un facteur prépondérant de l'épanouissement de la société québécoise, l'Université de Montréal doit compter sur une association de Diplômés capables de prendre ses responsabilités en travaillant à la fois sur le plan de l'Université, du monde professionnel et du public en général.

Puisse l'exemple d'André Ouimet susciter le concours de nom-



Premier vice-président de l'Association des Diplômés, M. André Ouimet siégeait au bureau de direction depuis 1962.

Ancien Président du club des Anciens du collège Ste-Marie, il était actif dans de nombreuses autres associations professionnelles et culturelles.

Après une longue carrière à Radio-Canada, où il occupa plusieurs postes, avant de devenir, en 1954, directeur de la télévision du réseau français, M. Ouimet assumait plusieurs autres importantes fonctions dans le domaine de la radiodiffusion.

Au moment de sa mort, le 14 janvier dernier, à l'âge de 47 ans, il était directeur général de la station radiophonique C.K.A.C. Il laisse dans le deuil son épouse, Marille Lefort et ses trois fils: Pierre, Bernard et Jean-François, son frère, Alphonse Ouimet (Président de Radio-Canada) et ses sœurs, Blanche (Mme Pierre Pelletier), Jeanne (Mme Roger R. Dufresne, Médecine 1936, ancien membre du bureau de direction des Diplômés) et Lucile (Mme Marc Forget.).

A Mme André Ouimet et aux autres membres de sa famille, le Président, les membres du bureau de direction et le personnel des Diplômés offrent leurs plus sincères condoléances.

breuses bonnes volontés, dévouées, par le truchement de l'Association des Diplômés, au plus grand bien de leur Université.

Pierre Gravel,
secrétaire administratif

l'inter

VOL. 8, NO 3

JANVIER/FEVRIER 1967

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît 10 fois par an. Les bureaux de L'INTER sont situés à 2910, avenue Maplewood, ch. 24. Tél.: 342-1311. Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'objet comme envoi de deuxième classe de la présente publication. Ceux qui désirent nous faire parvenir des communiqués pour publication dans L'INTER doivent adresser leur envoi à: Les Diplômés, U. de M., C.P. 6128, Montréal 3.

Directeur / Pierre Gravel
Maquettiste / Gilles Guilbault
Composition et Montage / Typofilm Inc.
Litho / Payette et Payette Inc.

L'enseignement universitaire et le monde professionnel

JANVIER/FÉVRIER 1967

Colloque organisé par les diplômés
de l'Université de Montréal,
samedi le 18 mars 1967

Le thème du colloque

Février 1965: *L'Université et le Rapport Parent*

Mars 1966: *Université d'aujourd'hui, Québec de demain*

22 avril 1967: *L'Enseignement universitaire et le monde professionnel*

Au cours des deux dernières rencontres, les Diplômés ont été invités à s'interroger sur la nature même de l'Université en général et des facultés en particulier. Cette année, les participants au prochain colloque étudieront non plus seulement la nature et la situation actuelle de chacune des facultés, mais surtout les rapports qui existent, ou devraient exister, entre les facultés et les organismes de caractère professionnel groupant les praticiens issus de ces mêmes facultés.

Il va de soi qu'il ne s'agit nullement pour les Diplômés de faire porter leur étude sur les problèmes internes des associations professionnelles ni des facultés, mais bien plutôt sur les rapports entre les facultés et les organismes régissant l'exercice des professions.

On imagine aisément le grand nombre de sujets qui pourront être abordés et discutés avec fruits. En voici quelques-uns qui reviennent à la surface le plus souvent: Les critères d'admissibilité à la pratique de la profession doivent-ils être établis par la faculté ou par l'association? L'enseignement est-il bien

adapté aux besoins de la profession? L'usage des services de l'Université par les professionnels - Cours de rattrapage et de perfectionnement - Projets conjoints de recherches - Appui financier aux facultés, bourses - Contacts entre les associations et les étudiants.

Les structures du colloque

Les discussions se feront dans une quinzaine de commissions groupant les représentants des facultés et des associations. Les commissions seront ainsi formées: un président, un professionnel n'ayant pas d'attache avec la faculté ni la direction de la corporation, le doyen de la faculté, un professeur de la faculté, ainsi qu'un étudiant et le représentant officiel de l'association professionnelle.

Le président fera un court exposé de la situation; puis, les représentants de la faculté et de l'association donneront leur point de vue; enfin, discussion générale entre tous les participants. Un secrétaire préparera un court résumé des discussions pour présentation à la plénière.

Participation des organismes

On recommande aux organismes qui n'ont pas encore été sollicités directement de manifester leur intention de participer au colloque avant le 18 février.

On appelle le secrétaire permanent de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal, M. Pierre Gravel, à 342-1311.

PROGRAMME DU COLLOQUE DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le 22 avril 1967

- 9 h. 30 - Discours de bienvenue du président de l'A.D.U.M.
- 9 h. 45 - Présentation du thème du colloque.
- 10 h. 15 - Pause-café.
- 10 h. 30 - Enregistrement des participants.
Travail des commissions.
- 12 h. - Déjeuner libre - au Centre social, ou ailleurs.
- 14 h. - Reprise du travail des commissions.
- 16 h. - Pause-café.
- 16 h. 30 - Assemblée générale dans la salle académique.
Rapports du travail des commissions.
- 17 h. - Conférence.
- 17 h. 30 - Réception.

Le professeur Jacques Boucher (Droit 1959) en Afrique

"Le Québec est profondément marqué par son histoire coloniale"

JANVIER/FEVRIER 1967

5

M. J. Boucher, professeur à la faculté de droit de Montréal, a fait récemment au congrès des juristes d'expression française qui se tenait à Lomé le 18 janvier une communication sur le droit de la famille au Québec.

Le Québec, a-t-il dit notamment, est "profondément marqué par son histoire coloniale. Ainsi, l'imposition de certaines règles du droit anglais a modifié le droit de succession qui introduit la "liberté illimitée" pour tester même en faveur d'un étranger.

Le contact avec le droit britannique, a-t-il encore précisé, a favorisé la conservation du caractère religieux et indissoluble du mariage en Québec.

Après M. Boucher, un autre professeur de droit de Montréal, M. Bohémier, a exposé les nécessités d'une nouvelle codification dans son pays car, a-t-il dit, "notre code civil date de 1866 et n'est plus adapté". A cet effet, a-t-il précisé, a été créé un office de la révision du code civil qui a proposé divers projets législatifs.

Club de voile de l'Université

Les Diplômés sont cordialement invités aux réunions du Club de voile des 22 février et 29 mars qui auront lieu au stade d'hiver à 8 heures du soir (salle 166). Les sujets, illustrés par des films, porteront sur l'efficacité du barreur et les règles de tactique en compétition à voile. On y discutera également de l'achat de voiliers par le club.

L'ancien statut de l'École normale supérieure

N.D.L.R. Dans sa livraison de novembre/décembre, l'INTER reproduisait un article publié dans hebdo/information intitulé "La Faculté de l'éducation se réorganise". Dans une récente livraison, hebdo/information apporte au sujet de cet article, une rectification que nous reproduisons ici:

"Hebdo-information (Vol. 1 no 3) a fait une erreur histori-

que dans son article consacré à la Faculté des sciences de l'éducation. Reproduisant l'introduction de l'annuaire de cette Faculté, il a fait sienne cette affirmation: "En 1961, une école constitutante fut fondée, l'ECOLE NORMALE SUPERIEURE". En fait, nous précise celui qui fut à l'époque choisi par Mgr Lusnier comme directeur, M. Vianney Décarie, professeur titulaire à la Faculté de philosophie, cette école n'eut jamais le statut "d'école constituante". Son statut n'était pas défini au moment de la création de la Faculté des sciences de l'éducation".

Hebdo-information et l'INTER font amende honorable!

Attribution des Prix

Arthur Vallée et Parizeau

Chaque année, l'Association des Diplômés demande aux étudiants finissants des facultés et écoles affiliées à l'Université de Montréal, de présenter leur candidature à ces prix.

Le Prix Arthur Vallée, au montant de \$200., est attribué à un étudiant ayant obtenu du succès dans ses études et ayant entretenu des relations cordiales avec ses professeurs et ses confrères. Cet étudiant devra avoir suscité des initiatives de caractère universi-

taire, et participé d'une manière active à leur réalisation.

Le Prix Parizeau, veut reconnaître le mérite d'un étudiant qui pendant ses études s'est signalé par ses travaux d'ordre intellectuel, accomplis dans les cadres de l'A.G.E.U.M.

Le comité est sur le point d'être formé et les diplômés, anciens bénéficiaires de ces prix, qui désireraient faire partie de ce comité sont invités à communiquer avec le secrétaire: 342-1311.

L'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal

6

JANVIER/FÉVRIER 1967

- **DROIT**

Initiation aux lois

- **CINÉMA ET TELEVISION**

*Initiation à la télévision
Cinéma et langage*

- **LECTURE RAPIDE**

- **HISTOIRE**

*Histoire du Canada: de la
Confédération à nos jours*

- **THÉOLOGIE**

L'homme contemporain face à l'Église

- **PSYCHOLOGIE**

*Introduction à la psychologie
Psychologie de l'enfant
Psychologie de l'adolescent
Psychologie conjugale
Psychologie de la femme
Psychologie de la personnalité*

- **PSYCHOLOGIE DES
RELATIONS HUMAINES**

- **ANTHROPOLOGIE**

- **CRIMINOLOGIE**

- **ÉCONOMIE**

Introduction à l'économie

- **RELATIONS
INDUSTRIELLES**

*L'administration et l'organisation
des entreprises
Droit du travail
Éléments d'administration du
personnel
Le marché du travail et les syndicalisme
Structures de l'économie canadienne
Le système canadien de relations
industrielles
Techniques modernes en
administration du personnel*

- **RELATIONS PUBLIQUES**

Initiation aux relations publiques

- **SCIENCE POLITIQUE**

Introduction à la politique

- **SOCIOLOGIE**

*Introduction à la sociologie
Sociologie du Canada français
Presse, radio, télévision, cinéma:
nouveaux agents de développement et
culturel*

- **LANGUES VIVANTES**

*Allemand
Anglais
Espagnol
Français (comme langue seconde)
Italien
Polonais
Russe*

- **COURS DE
PERFECTIONNEMENT
ET DE FORMATION
PROFESSIONNELLE**

*Assistants dentaires
Chimie
Dermo-pharmacie
Gestion d'hôpital
Inspection de la santé publique
Institut de traduction
Mathématiques
Physique
Programmation
Recherche opérationnelle
Secrétaires légales
Secrétaires médicales
Travailleurs en loisirs*

Pour dépliants: 342-9398
Extension de l'Enseignement,
Université de Montréal,
C.P. 6128, Montréal 3

Devant les Professeurs**Le Recteur fait la revue de 1966**

Le jeudi 22 décembre, le Recteur a rencontré les professeurs réunis dans l'amphithéâtre P-310. Il a dressé un bilan succinct des principales activités de l'Université au cours de 1966 et leur a fait part des projets en cours. La rencontre, qui a duré une heure, a été suivie d'une réception au Centre Social, qui a permis aux professeurs et aux membres du personnel d'échanger leurs vœux avec Monsieur et Madame GAUDRY.

Hebdo-Information reprend les thèmes développés par le Recteur au cours de son allocution et en réponse à des questions de professeurs.

La charte

En 1967, l'Université aura probablement sa nouvelle charte et ce sera sans doute le changement majeur de l'année. Cette nouvelle charte permettra un partage réel des responsabilités et notamment plusieurs professeurs participeront directement à l'administration de l'Université. Le Recteur, qui a annoncé que le texte du projet a été remis officiellement au Ministre de l'Éducation, a exprimé l'espoir que cette charte puisse entrer en vigueur dès le premier juin prochain.

L'Université cependant n'a pas attendu la nouvelle charte pour créer des structures nouvelles, et en 1966 plusieurs mesures ont été prises.

Vice-rectorat

Au mois de mars, un Vice-recteur associé a été nommé. Il s'agit de Monsieur Paul LACOSTE,

professeur aux facultés de Droit et de Philosophie, avocat bien connu et qui était membre du Conseil Supérieur de l'Éducation de la province de Québec et de la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et biculturalisme.

L'opportunité de la création d'un troisième poste de Vice-recteur est maintenant à l'étude.

Nouveaux doyens

Deux nouveaux doyens ont été nommés au cours de l'année: à la faculté de Droit, M. Jean-Guy CARDINAL, ancien professeur de la faculté qui était alors directeur-général adjoint du Trust général du Canada; à la faculté de Théologie, M. Robert MOORE, p.s.s.

L'École Polytechnique se choisissait un nouveau directeur, M. Julien DUBUC, qui était chef de la Division de mécanique appliquée. L'ancien directeur, M. GAUDEFRY était nommé à un poste important au Bureau de l'Aide Extérieure à Ottawa.

Au même moment, le Directeur de l'Extension de l'Enseignement M. HOUPERT quittait l'Université après avoir été professeur pendant plus de 23 ans.

Activité des sous-commissions

La Commission des études a relancé les travaux de la Sous-Commission de développement académique (S.C.D.A.) qui, sous la présidence nouvelle de M. LACOSTE, a entrepris la seconde étape de la planification du développement académique. Elle a également créé une sous-commission des premiers grades, dont la présidence a été confiée au Doyen de la faculté de Droit, M. Jean-Guy CARDINAL et dont l'activité est parallèle à celle de la sous-commission des grades supérieurs.

De plus, le Comité de coordination de l'enseignement post-universitaire a recommencé ses travaux. C'est ce comité qui est chargé de la coordination "verticale" entre l'Université et les divers secteurs de l'enseignement.



Photo Centrale de photographie de l'U. de M.

Intégration

Le 1er juin, l'Institut pédagogique Saint-Georges était intégré à la Faculté des sciences de l'éducation qui, l'année précédente, avait absorbé l'Ecole normale secondaire. Des pourparlers sont en cours avec l'Institut Marguerite d'Youville. Il est possible que soient bientôt intégrées à l'Université deux écoles affiliées : l'Ecole d'optométrie et l'Ecole de médecine vétérinaire. Le statut de la Faculté de Théologie est à l'étude et il est probable qu'elle emménage sur le campus.

Secrétariat général

L'Université est à mettre sur pied au sein du Secrétariat Général une division chargée de l'administration du fichier des professeurs qui ne relèvera plus du service du Personnel. Le Recteur a précisé qu'une suggestion en ce sens lui avait été faite par la Commission des procédés administratifs. Cette commission, a-t-il précisé, sera probablement appelée à être transformée en un Comité d'étude qui aidera au rodage du régime instauré par la nouvelle charte.

L'été dernier, une Division des archives a été constituée et un archiviste a été recruté, M. Luc-André BIRON. Au même moment, le Service des relations extérieures a changé de nom, et le nouveau Bureau de l'Information a été rattaché au Secrétariat Général. L'une des principales activités de ce Bureau, est la publication d'Hebdo-Information dont l'utilité, a dit le Recteur, ne fait plus de doute et dont les effets se font déjà sentir dans la grande presse mieux informée qu'auparavant des activités de l'Université.

S.O.T.A.

Un nouveau service, rattaché au Bureau d'Immatriculation, a été mis sur pied le printemps dernier. Ce service d'orientation et de tests d'admission, en plus d'aider les étudiants, facilitera

à la S.C.D.A. l'établissement de standards d'admissions pour les différentes facultés.

Croissance des effectifs

En septembre dernier, les facultés et écoles constituantes recevaient 1,572 étudiants réguliers de plus qu'en 1965, soit 12,018. Plus de 600 professeurs de carrière y dispensent leur enseignement. Environ 150 nouveaux employés ont été recrutés au cours de l'année, portant le nombre du personnel non-enseignant à plus de 1,500.

Les bibliothèques

La sous-commission des bibliothèques a mis l'accent sur les acquisitions, et il faut souligner notamment l'achat de la Collection "Louis-Hémon". Afin de faciliter l'administration des bibliothèques, l'Université a créé un nouveau poste, celui de Directeur des Bibliothèques. Le titulaire, Monsieur Daniel REICHER, d'origine belge, est actuellement conservateur-adjoint de la bibliothèque de l'Université de Saskatchewan.

La librairie des Presses

Les Presses de l'Université ont ouvert une librairie afin de permettre aux professeurs et aux étudiants de se procurer plus facilement, et à meilleur compte, les ouvrages dont ils ont besoin. L'activité des Presses a été consacrée, pour la troisième année consécutive, par un prix littéraire de la Province, obtenu par l'un de ses auteurs, Mlle Nicole DESCHAMPS, 1er prix de littérature pour son livre sur Sigrid UNSET.

Fonds de recherches

Les fonds mis à la disposition de l'Université pour fins de recherches augmentent sans cesse. Au cours de la présente année académique, ils sont de deux millions huit cent mille dollars, comparativement à un million

huit cent mille l'an dernier. Ils seront vraisemblablement de trois millions six cent mille pour l'an prochain, ce qui signifie qu'ils auront doublé en deux ans.

Plusieurs recherches importantes ont été effectuées dans le domaine des sciences de l'homme, notamment pour le compte de la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et biculturalisme. Le Recteur a noté avec humour l'utilité de ces commissions royales d'enquête pour les chercheurs.

Quelques grandes réalisations

En 1966, la construction du laboratoire de physique nucléaire a été pratiquement terminée et l'accélérateur nucléaire sera bientôt en état de fonctionnement. La faculté de chirurgie dentaire a fait peau neuve dans des locaux agrandis et avec un équipement neuf; sa réputation d'être l'une des plus dynamiques facultés de Chirurgie Dentaire du monde, est plus que jamais justifiée.

L'achat de l'Institut Jésus-Marie permet au campus de s'agrandir vers l'Est et ajoute aux édifices actuels des locaux indispensables. Le Centre Sportif est à la disposition des professeurs et des étudiants depuis près d'un an, et l'aménagement extérieur est en voie de parachèvement. L'aménagement paysagiste du campus, presque terminé à l'automne, a valu à l'Université des compliments de tous les visiteurs et le campus, à flanc de montagne, est mis en valeur.

Quelques projets

Le 16 janvier, l'Université mettra en chantier les pavillons des facultés de Droit et de Sciences Sociales. Il s'agit d'un projet de plus de 13 millions de dollars (voir Hebdo-Information no 11). Le Recteur a insisté sur le fait qu'il se sera écoulé un peu plus d'un an entre la décision première et la mise en chantier. Il est probable que prochainement l'Ecole des Hautes études

commerciales puisse commencer, au même endroit, les travaux de son propre pavillon.

Le Recteur a ensuite annoncé qu'il commençait immédiatement les démarches nécessaires pour la construction, pavillon par pavillon, du complexe de la faculté des Sciences. Et il en va de même du Centre Hospitalier Universitaire. Le Recteur a fait part de ses requêtes auprès du Gouvernement provincial pour qu'au moins une décision de principe, puisse être prise au cours des prochains mois, afin de permettre à l'Université de planifier son développement.

Conférence des recteurs

La coordination "horizontale" entre les Universités, et même entre les facultés de chaque Université, est maintenant de mieux en mieux assurée, grâce à la conférence des recteurs et principaux des Universités du Québec. Ceux-ci se rencontrent régulièrement et ont formé en 1966 des comités de Médecine, de Chirurgie Dentaire, de Philosophie, de Sciences de l'Éducation et des Sciences Sociales.

La conférence des Recteurs fera faire, sous peu, une étude comparative des normes académiques et vient de recevoir les conclusions d'une étude sur le régime des traitements. Cette étude, bien qu'imparfaite, apporte des renseignements précieux pour chacune des Universités.

Traitements des professeurs

Le Recteur a rappelé aux professeurs les redressements des échelles de salaires survenus le 1er juin 1966, et il a promis que des redressements seront de nouveau effectués en 1967. La question est actuellement à l'étude, et il faut tenir compte des perspectives budgétaires pour l'an prochain avant qu'une décision finale ne puisse être prise.

Campagne de souscription

Après avoir rappelé la création d'un Fonds de développement

dirigé par M. André BACHAND, le Recteur a insisté sur le lancement, l'automne prochain, d'une campagne de souscription dont l'objectif est de 25 millions de dollars. M. GAUDRY s'occupera lui-même, activement, de cette campagne, car l'argent obtenu de l'entreprise privée fait toute la différence entre une université uniquement capable de faire face à la marée montante des étudiants, et une institution capable de prendre de l'avance et d'in-

nover au service de la Nation.

Les professeurs auront un rôle essentiel à jouer au cours de cette campagne. Ce sont eux les meilleurs interprètes de l'université dans laquelle ils ont choisi d'enseigner.

Le Président de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal, M. Jacques-Yvan MORIN, professeur à la faculté de droit, a remercié le Recteur au nom de ses collègues.

La collation des diplômes à l'École de réhabilitation

Vendredi le 25 novembre, à 20 heures, dans la salle M-415, avait lieu la collation des diplômes de l'École de réhabilitation. Trente-huit étudiants et étudiantes en ergothérapie y recevaient leurs diplômes. Ces diplômes sont du type professionnel et non universitaire. Cependant, l'École décerne une maîtrise ès-arts en orthophonie et en audiologie; cette année, neuf étudiantes ont obtenu cette maîtrise. A cette occasion les discours étaient prononcés par le docteur Lucien COUTU, doyen de la Faculté de médecine, par le docteur Gus-

tave GINGRAS, directeur de l'École, et par M. Jean-Claude DELORME, président des Diplômés.

L'École de Réhabilitation

Fondée durant l'année 1954-55, l'École de réhabilitation, dépendant de la Faculté de médecine, logeait alors dans le secteur ouest de l'immeuble principal. C'est depuis 1964 que l'École s'est installée au 1290 de la rue Jean-Talon. Le docteur André TURBIDE, chef du secrétariat, définit l'École comme l'une des écoles paramédicales rattachées à la Faculté de médecine, dont le but, dans ce cas, est de dispenser l'enseignement des sciences de réadaptation mentale et physique.

Les cours y sont théoriques et pratiques. Certains sont donnés à l'Université, surtout en ce qui concerne les étudiants de première année; en deuxième année, il y a des stages dans les hôpitaux. Depuis le début de cette année académique, une troisième année de cours a été créée qui permet une meilleure répartition du programme (en physiothérapie et en ergothérapie).

L'École compte 165 étudiants, dont une majorité (90%) sont des jeunes filles, et onze professeurs à plein temps. Le directeur de l'École est le docteur Gustave



Photo Centrale de photographie de l'U. de M.

Debout, Mlle Andrée Forget, chef de la section d'ergothérapie, donnant des instructions à une jeune fille qui fait des exercices manuels à l'aide d'un instrument prothétique.

GINGRAS, professeur titulaire, l'assistant-directeur est le docteur Maurice MONGEAU et le secrétaire, M. Bertrand PRIMEAU. L'an dernier à la demande de l'Université Laval, l'Ecole de réhabilitation a délégué des professeurs pour y fonder une Ecole de réadaptation dont la section de physiothérapie est déjà organisée. C'est le docteur GINGRAS qui en est le directeur.

La Fondation Richelieu

Etablie à l'Université en 1954, répondant ainsi à un voeu du Chancelier, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, la Fondation Richelieu a pour objet l'étude du problème de la délinquance juvénile sous tous ses aspects: prévention, correction, rééducation, réhabilitation, etc., au moyen de cours, conférences, enquêtes, recherches, publications et bourses. Les revenus provenant du capital accumulé servent au financement du programme, lequel est approuvé chaque année par le Comité de distribution des fonds.

Le comité

Ce comité était composé pour l'année 1965-1966 de deux représentants désignés par le Club Richelieu-Montréal M. Armand Godin et le docteur Georges Lachaine, de deux représentants de l'Université, MM. Louis Casaubon, conseiller financier du recteur, et André Bachand, directeur du Fonds de développement, et d'un membre du personnel enseignant de l'Université choisi par les quatre premiers, M. Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques.

Les activités

Depuis ses débuts, la Fondation Richelieu a octroyé plus de \$32,000 au financement de plu-

sieurs activités, dont une série de conférences destinées à renseigner le public sur le problème de la délinquance. La Fondation a également financé, à l'Institut de psychologie de la Faculté de philosophie, des cours de haute spécialisation qu'elle a confiés au R.P. Julien Beausoleil et au docteur Gregory Zilboorg, de New York. Elle a aussi contribué, jusqu'en 1962, à assurer la formation d'éducateurs spécialisés dans la rééducation des jeunes inadaptés, en donnant son appui au cours établi par l'Institut de psychologie, en collaboration avec le Centre d'orientation.

La Fondation a, en outre, accordé quelques subventions à la recherche, dont a bénéficié M. Denis Szabo, directeur du Département de criminologie. M. Szabo a fait une enquête sur quelques aspects de la délinquance sexuelle des adolescents de Montréal. Par la suite, la Fondation a publié et diffusé le rapport de cette enquête. En 1963, la Fondation accordait une subvention à des recherches effectuées conjointement par le R.P. Beausoleil et M. Szabo sur l'origine, le développement et la dynamique de la délinquance juvénile dans les quartiers des grandes villes. Fidèle à sa politique (aider et stimuler des initiatives), la Fondation a octroyé dès 1960 des bourses d'étude à des étudiants inscrits au nouveau programme de criminologie de l'Université. Depuis cette date et jusqu'en 1965, vingt-quatre bourses et renouvellements de bourses ont été distribués.

Décès de M. J.-G. Bolduc

M. Jean-Guy BOLDUC, vérificateur interne, est décédé subitement le 31 décembre 1966 à l'âge de 39 ans. Il avait été reçu comptable agréé en 1954 à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Avant d'entrer à l'emploi de l'Université en mai dernier, il était vérificateur interne de l'Hydro-Québec.

chronique des facultés

Droit

M. Jacques BOUCHER, professeur assistant, a prononcé le 14 novembre dernier une conférence, "Histoire de la condition juridique et sociale de la femme au Canada français", lors des Journées du Centenaire du Code civil, à Sherbrooke.

M. Jean-Guy CARDINAL, doyen de la Faculté était l'hôte d'honneur et le conférencier au diner de l'Association du notariat canadien, le 5 décembre dernier, à l'Hôtel Reine Elizabeth. Le sujet de sa conférence était: "La Faculté de droit et le notariat".

Hygiène

Le docteur Max MILLER, agrégé de recherche, et le docteur Jean-Vincent PILLET, assistant-professeur à l'Ecole d'Hygiène, sont actuellement au Cameroun. Ils étudient le rôle que pourrait jouer l'Ecole de Santé Publique de l'Université de Montréal dans la formation du personnel des Services de Santé Publique de ce pays, et se proposent d'entreprendre des recherches systématiques à cet égard. Leur voyage, qui durera environ quinze jours, s'effectue sous les auspices des Services de l'Aide Extérieure du Canada et est subventionnée par la Compagnie Ciba Ltée.

Lettres

M. Bernard DUPRIEZ, professeur assistant au Département d'Etudes françaises, a publié aux Editions du Jour deux volumes intitulés "Apprenez seul l'orthographe d'usage" et "Apprenez seul l'orthographe grammaticale". Il s'agit d'un cours auto-didactique de français écrit. M. Dupriez prépare plusieurs autres ouvrages sur le vocabulaire et la syntaxe.

Rapport financier / exercice 1965-1966

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL / Bilan au 31 mai 1966

ACTIF

PASSIF

1 / Fonds courant

Fonds courant

Encaisse	\$ 340,553	
Certificats de dépôt	3,025,000	
Dû par le Fonds Capital	77,723	
Dû par le Fonds de Dotation	98,740	
Placements (Valeur d'acquisition)	64,367	\$ 3,606,383

Débiteurs	1,875,436	
Inventaires	350,662	
Dépenses payées d'avance	20,252	
Dépenses remboursables par octrois éventuels de la Province de Québec	202,513	

		6,055,246

Dépôts et Créanciers	\$ 484,296	
Inscriptions d'avance	236,609	
Disponibilités pour dépenses futures	3,993,858	\$ 4,714,763

Réserve pour Fonds de Roulement		
Solde le 1er juin 1965	1,312,478	
A ajouter :		
Ajustements pour les exercices antérieurs	44,560	

		1,357,038
A déduire :		
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice clos le 31 mai 1966. Voir page suivante	16,555	

Solde le 31 mai 1966		1,340,483

		\$ 6,055,246

2 / Fonds capital

Fonds capital

Encaisse	\$ 317,092	
Certificats de dépôt (Souscription 1947-48)	1,650,000	
Dû par le Fonds de Dotation	117	
Placements (Valeur d'acquisition)	9,068	\$ 1,976,277

Débiteurs	1,734,705	
Souscriptions (1947-48)		
A recevoir	\$1,186,911	
Moins : provision pour souscriptions douteuses	915,000	271,911

Dépenses remboursables par octrois éventuels de la Province de Québec		115,858
Immobilisations :		
Immeubles	51,893,110	
Biens meubles	12,098,059	63,991,169

		\$68,089,920

Emprunts bancaires	\$ 850,000	
Dû au Fonds Courant	77,723	
Créanciers et retenues sur contrats	1,302,778	
Disponibilités pour dépenses futures	26,243	\$ 2,256,744

Emprunts :		
Créanciers hypothécaires	347,650	
Hôpital universitaire de Montréal Inc.	1,568,271	1,915,921

Réserves :		
Pour remplacement de biens meubles	43,437	
Pour travaux de construction et autres fins	64,088	
Pour construction d'un gymnase	154,839	262,364

Avoir		63,654,891

		\$68,089,920

3 / Fonds de dotation

Fonds de dotation

Encaisse	\$ 131,377	
Certificats de dépôt	15,000	\$ 146,377

Débiteurs	7,752	
Prêts	172,813	180,565

Placements (Valeur d'acquisition)		2,428,350

Dû au Fonds Courant	98,740	
Dû au Fonds Capital	117	
Réserve pour fluctuation de placements	8,513	107,370

Avoir		2,647,922

		\$ 2,755,292

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 1966
FONDS COURANT

Revenus

Droits de scolarité	\$ 4,940,805
Fonds de Dotation	61,883
Dons et octrois	458,183
Services fournis	87,699
Recherches subventionnées	2,942,291
Autres	112,431
Octroi de la Province de Québec	10,270,549
Total des revenus ordinaires	\$18,873,841
Services auxiliaires Revenus de l'exercice	1,630,033
TOTAL DES REVENUS	\$20,503,874

Dépenses

Enseignement	\$12,199,384
Administration générale	1,149,242
Bâtisses et Terrains	2,062,379
Recherches subventionnées	2,942,291
Autres	259,563
Déficit net des Services auxiliaires	277,537
Total des dépenses ordinaires	\$18,890,396
Services auxiliaires	
Dépenses réduites du déficit	1,630,033
TOTAL DES DEPENSES	\$20,520,429

Excédent des dépenses sur les revenus viré au compte "Réserve pour Fonds de roulement" 16,555

L'Immatriculation publique LES STATISTIQUES DE 1966-67

Chaque année, au début du mois de décembre, les gouverneurs, les officiers généraux, les doyens, les directeurs de départements et les chefs de service reçoivent le cahier bleu des statistiques compilées sous la direction de M. Claude ST-ARNAUD, directeur du Bureau d'immatriculation, par son adjoint, M. Philippe BERNARD. C'est un cahier de 180 pages

remplies de chiffres ayant trait aux inscriptions dans les diverses facultés et écoles affiliées. Cette année, Hebdo-information a décidé de donner une large diffusion aux renseignements les plus utiles et de publier des tableaux nouveaux du cahier, notamment ceux faisant état de la distribution des étudiants selon la résidence permanente et selon l'âge.

L'Université de Montréal est un ensemble complexe; aussi plusieurs distinctions s'imposent pour rendre compte du nombre de ses étudiants propres, des étudiants de ses grandes écoles affiliées et de ceux de toutes les institutions affiliées ou annexées.

Cette complexité est illustrée par le nombre de tableaux nécessaires pour traduire la réalité.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

	1964-1965			1965-1966			%	1966-1967			—%
	H	F	T	H	F	T		H	F	T	
I. Facultés constituantes											
a) régulier plein temps	4634	1472	6106	5288	1850	7138	16.9%	5900	2113	8013	12.3%
b) régulier plein temps et temps partiel	5953	2829	8782	7038	3404	10442	18.9%	8381	3637	12018	15.1%
II. Facultés constituantes et grandes écoles affiliées											
a) régulier plein temps	7220	1958	9178	7917	2338	10255	11.7%	8762	2591	11353	10.7%
b) régulier plein temps et temps partiel	9290	3847	13137	10330	4401	14731	12.1%	11278	4404	15682	6.5%
III. Facultés constituantes et toutes écoles affiliées (y compris les grandes)											
a) régulier plein temps	17761	10859	28620	19730	9647	29377	2.6%	21529	11304	32833	11.8%
b) régulier plein temps et temps partiel	22561	13892	36453	23185	13160	36845	—	26702	16090	42792	17.7%

distribution des étudiants selon la résidence permanente.

	Québécois	Canadiens Non-Québécois	Etrangers	TOTAL
Architecture	144	4	17	165
Arts (adultes)	1009	1	27	1037
Bibliothéconomie	42	1	6	49
Chirurgie dentaire	233	9	30	272
Droit	634	3	9	646
Hygiène	61	1	1	71
éd. physique	327	1	1	329
Lettres	1740	25	217	1982
Médecine	493	3	34	530
diététique	109	—	3	112
réhabilitation	152	2	13	167
tech. médicale	122	—	—	122
Musique	103	—	3	106
Nursing	59	2	3	64
Pharmacie	271	2	9	282
Philosophie	269	1	8	410
psychologie	380	4	26	410
sc. médiévales	43	1	9	53
Sciences	1804	12	190	2006
Sciences de l'éduc.	986	2	25	1013
Sciences sociales	1538	20	127	1685
Théologie	286	1	22	309
sc. religieuses	278	8	14	300
Urbanisme	27	1	2	30
Polytechnique	1383	4	236	1623
H.E.C.	1120	6	20	1146
TOTAL	13613	114	1060	14787

Trois grandes catégories ont été établies:

1) Facultés et écoles constitutives.

Il s'agit des 15 facultés et écoles ainsi que de l'Ecole de bibliothéconomie et l'Institut d'organisme qui constituent l'Université de Montréal.

2) Grandes écoles affiliées

Ce sont des établissements d'enseignement dont les liens avec l'Université sont étroits. Les deux principaux sont l'Ecole polytechnique et l'Ecole des Hautes études commerciales. Aussi plusieurs tableaux font état uniquement des facultés constitutives et de ces deux grandes écoles. Cependant, cette catégorie comprend aussi l'Ecole d'optométrie, l'Ecole de médecine vétérinaire, l'Institut Marguerite d'Youville et l'Institut pédagogique, Congrégation Notre-Dame.

3) Autres écoles affiliées

Il s'agit des collèges ou écoles dont les étudiants reçoivent des diplômes de l'Université de Montréal. La liste comporte: 40 collèges classiques, 17 écoles normales, 8 écoles de musique, 5

scolasticats, 10 instituts familiaux et d'autres établissements dont le Collège Loyola et le Collège Marianapolis.

Étudiants réguliers et libres

L'analyse des statistiques nécessite des définitions préliminaires. Ainsi les étudiants réguliers sont ceux qui postulent un grade académique. Ils sont à plein temps s'ils sont inscrits pour la scolarité complète d'une année académique, ou à temps partiel, s'ils sont inscrits pour moins de 24 crédits dans une période allant de septembre à mai. Les étudiants libres ne postulent au-

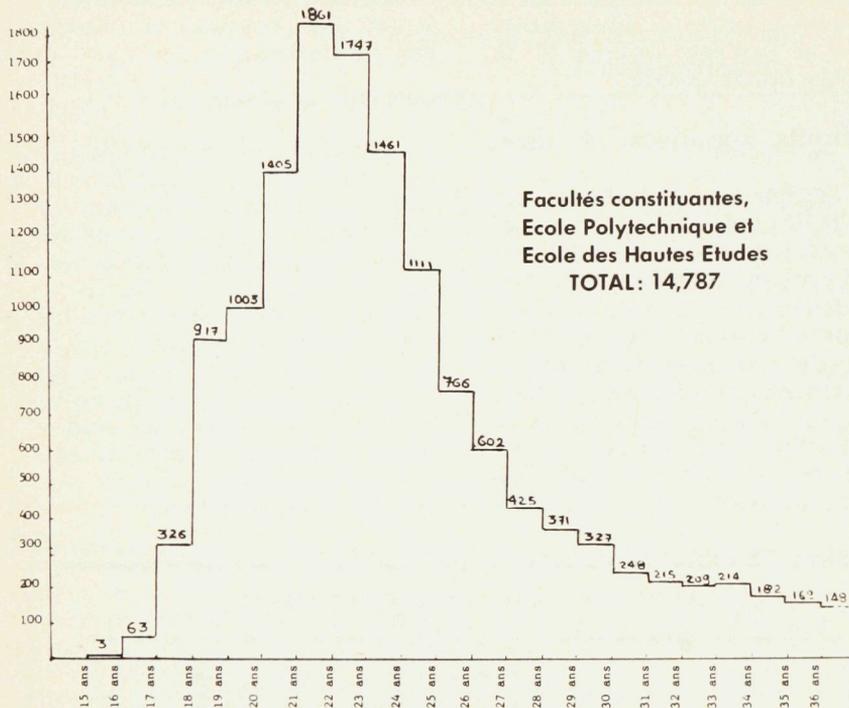
cun grade mais peuvent se présenter aux examens et obtenir une attestation d'étude.

Le corps professoral

Le cahier des statistiques publié pour la première fois un tableau faisant état du nombre de professeurs à plein temps dépendant de l'administration centrale. A ces chiffres officiels et valables en date du 1er octobre 1966, Hebdo-information ajoute des renseignements obtenus de la Faculté de théologie, de Polytechnique et des Hautes études commerciales, afin que ce tableau puisse se comparer à ceux publiés pour les étudiants.

INSCRIPTIONS PAR FACULTÉ ET ÉCOLE 1966-67

Facultés et écoles constitutives	Etudiants réguliers						Libres			Grand total
	plein temps			temps partiel			Total	H	F	
	H	F	S-T	H	F	S-T				
Architecture	155	10	165	—	—	—	165	1	—	166
Arts (adultes)	43	41	84	340	613	953	1037	8	6	1051
Bibliothéconomie	18	18	36	4	9	13	49	—	—	49
Chirurgie dentaire	257	15	272	—	—	—	272	2	—	274
Droit	577	69	646	—	—	—	646	6	2	654
Extension	—	—	—	—	—	—	—	2110	2832	4942
Hygiène	35	12	47	19	5	24	71	—	—	71
Ed. physique	258	71	329	—	—	—	329	—	—	329
Lettres	579	298	877	702	403	1982	1982	24	37	2043
Médecine	450	75	525	4	1	5	530	1	—	531
Diététique	3	109	112	—	—	—	112	—	—	112
Réhabilitation	20	147	167	—	—	—	167	7	2	176
Tech. médicale	9	113	122	—	—	—	122	—	—	122
Musique	23	28	51	12	43	55	106	3	11	120
Nursing	1	63	64	—	—	—	64	—	—	64
Pharmacie	218	64	282	—	—	—	282	2	2	286
Philosophie	131	48	179	71	28	99	278	4	—	282
Psychologie	191	115	306	61	43	104	410	2	6	418
Sc. médiévales	19	6	25	23	5	28	53	1	1	55
Sciences	1394	277	1671	258	77	335	2006	53	16	2075
Sc. de l'éducation	121	51	172	700	141	841	1013	1	59	1073
Sc. sociales	1039	448	1487	128	70	198	1685	12	10	1707
Théologie	271	—	271	38	—	38	309	—	—	309
Sc. religieuses	66	34	100	114	86	200	300	30	89	419
Urbanisme	22	1	23	7	—	7	30	—	—	30
Total 1	5900	2113	8013	2481	1524	4005	12018	2267	3073	17358
Grandes écoles affiliées										
H.E.C.	1067	79	1146	—	—	—	1146	3849	—	4995
Marg. d'Youville	30	352	382	19	166	185	567	3	11	581
Méd. vétérinaire	131	13	144	—	—	—	144	—	—	144
Optométrie	58	3	61	—	—	—	61	—	—	61
Polytechnique	1576	31	1607	16	—	16	1623	1163	—	2786
Total 2	2862	478	3340	35	289	324	3664	5015	11	8690
Total 1 et 2	8762	2591	11353	2516	1813	4329	15682	7282	3084	26048
Autres écoles affiliées										
Collèges classiques	9162	4952	14114	—	—	—	14114	—	—	14114
Ecoles normales	2352	2987	5339	2597	2610	5207	10546	—	—	10546
Ecoles de musique	37	259	296	25	152	177	473	—	—	473
Scolasticats	126	—	126	—	—	—	126	—	—	126
Inst. familiaux	—	193	193	—	—	—	193	—	—	193
Collège Loyola	1084	124	1208	26	4	30	1238	—	—	1238
Col. Marianapolis	6	109	115	—	—	—	115	—	—	115
Inst. Pédag. Famil.	—	89	89	—	44	44	133	—	—	133
Institut Pie XI	—	—	—	6	146	152	152	—	—	152
Conserv. LaSalle	—	—	—	3	17	20	20	—	—	20
Total 3	12567	8713	21480	2657	2973	5630	27110	—	—	27110
Grand total 1, 2, 3	21529	11304	32833	5173	4786	9959	42792	7282	3084	53158



distribution des étudiants réguliers selon l'âge

PROFESSEURS A PLEIN TEMPS en fonction au 1er octobre 1966

	Titulaires	Agrégés	En congé d'études	Assistants	Charges d'enseignement sénior	TOTAL
Architecture	1	1	—	6	1	9
Bibliothéconomie	—	—	1	2	2	5
Chirurgie dentaire	8	4	1	2	1	16
Droit	7	7	3	10	—	27
Hygiène	2	3	4	7	9	25
Lettres	10	17	6	30	20	83
Médecine*	21	22	4	52	8	107
diététique	1	1	—	3	2	7
réhabilitation	—	—	1	—	7	8
tech. médicale	—	—	—	—	—	—
Musique	2	—	—	2	2	6
Nursing	2	—	—	—	3	5
Pharmacie	3	3	1	8	—	15
Philosophie	6	5	2	3	6	22
psychologie	7	10	—	2	8	27
sc. médiévales	3	—	—	4	1	8
Sciences	21	33	6	33	7	100
Sc. éducation	—	5	3	9	14	31
Sc. religieuses	3	1	1	4	7	16
Sc. sociales	10	19	10	26	20	85
Urbanisme	1	1	—	2	1	5
TOTAL	108	132	43	205	119	607

(*) Le corps professoral de la Faculté de médecine comprend 46 professeurs plein temps, responsables de l'enseignement clinique dans les hôpitaux.

Le département de l'informatique

En juin 1966, à la suite d'un rapport fait par un comité d'étude et d'une recommandation de la Commission des études, le Conseil des gouverneurs créait un organisme responsable de la création d'un programme de cours conduisant à une maîtrise en sciences (informatique). Le Département de l'informatique était placé sous l'égide de la Faculté des sciences pour une durée de deux ans.

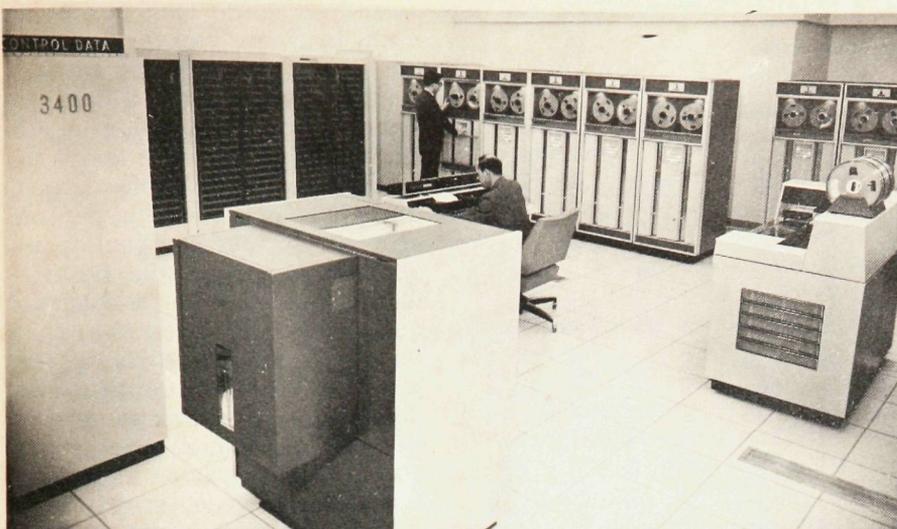
C'est M. Jacques SAINT-PIERRE, directeur du Centre de calcul, qui assume la direction de ce nouveau Département qui, selon le désir de la Commission des études, doit être le carrefour de plusieurs disciplines (mathématiques, sciences économiques, génie électrique, linguistique, etc.) et les refléter dans son programme.

Qu'est-ce que l'Informatique?

Informatique est un néologisme qui sert à désigner l'ensemble des activités scientifiques relatives au stockage de l'information, à la manipulation de l'information qualitative et quantitative et toutes les opérations que l'on effectue à partir d'une matière d'information. Le travail du Département de l'informatique consiste à coordonner les efforts de tous ceux qui oeuvrent dans les secteurs suivants: mathématiques, calcul scientifique, recherche opérationnelle, linguistique, théorie des systèmes, etc.

Organisation et programme

M. Saint-Pierre est entouré d'un comité aviseur formé du directeur du Département de mathé-



Le Centre de calcul et ses ordinateurs constituent le laboratoire d'enseignement et de recherche du Département d'informatique. Les étudiants peuvent se familiariser avec les moyens techniques mis à la disposition de l'information.

matiques, du directeur du Département des sciences économiques, du directeur de linguistique et de langues modernes, ainsi que des directeurs de l'École polytechnique et des Hautes études commerciales. M. Jean Baudot, administrateur du Centre de calcul, fait aussi partie de ce comité.

Le programme d'étude, qui comporte un certain nombre de cours obligatoires et quelques

cours optionnels, est couronné par une maîtrise ès sciences (informatique). Le programme est divisé en quatre sections dont deux sont actuellement en vigueur, c'est-à-dire les sections de calcul scientifique et de recherche opérationnelle. Dès la prochaine année académique, les deux autres sections seront mises sur pied; il s'agit de la théorie des systèmes et de linguistique ap-

pliquée. Mais une partie du programme est commune aux quatre sections qui ne sont pas ainsi étrangères les unes aux autres.

Le Département compte déjà cinq professeurs à plein temps et quinze étudiants. Ceux-ci préparent un mémoire sous la direction d'un professeur du Département. Ils doivent aussi être détenteurs d'un premier diplôme universitaire: B.Sc. (mathématiques), B.Sc. (physique), L.Sc. comm., B.Sc. (économique), B.Sc.A. et licence ès lettres (linguistique), et avoir inclus à leur programme d'études antérieures certains cours prérequis.

Les cours qui nécessitent des travaux pratiques sont donnés en laboratoire, c'est-à-dire au Centre de calcul où des ordinateurs sont installés qui permettent un enseignement pratique des diverses sciences de l'informatique. Il y a aussi un programme de cours offert au public par l'Extension. Le Département de l'informatique, qui occupe au 2e étage une partie de l'aile S, là où était installée l'Extension de l'enseignement avant son déménagement, est le seul qui existe, pour le moment, au Québec.

Conclusion de la conférence du recteur devant le conseil interprofessionnel du Québec

Le 8 décembre dernier, à l'Hôtel Windsor, le recteur de l'Université, M. Roger Gaudry, prononçait devant les membres du Conseil interprofessionnel du Québec une conférence dont le thème général était le partage des responsabilités entre les corps professionnels et les universités. Après avoir brossé un tableau historique des relations entre les corporations professionnelles et les universités, le recteur montra que la nature de ces relations avait changé et qu'en conséquence, il fallait réadapter les principes vieux de quelques siècles à la réalité actuelle. Hebdo-information publie ci-dessous la partie du texte de cette conférence qui constitue une con-

clusion en même temps qu'un bref résumé de ses propos.

"L'enseignement universitaire et les corps professionnels ont pour mission commune la formation des futurs praticiens. Ils ont à cette fin des responsabilités qui leur sont propres. Les conditions du monde moderne, le progrès des connaissances et l'interdépendance des disciplines exigent que l'Université concentre son effort sur l'enseignement des connaissances fondamentales en rapport avec l'usage qu'on en fera dans la pratique et sur l'acquisition de la méthode scientifique dans la solution des problèmes théoriques et pratiques que le futur praticien devra éventuellement rencontrer dans l'exercice de sa

profession. Il est inutile d'en demander davantage car l'université ne peut, sans risquer de redevenir une agglomération d'écoles professionnelles, se substituer aux corps professionnels pour initier les étudiants à toutes les subtilités, qui ne s'acquièrent que par l'expérience, de la pratique courante de la profession. Si les corps professionnels veulent jouer comme il convient le rôle qui leur revient dans la société contemporaine, ils doivent suivre l'exemple des universités, qui se sont plus ou moins complètement libérées des influences qui remontaient au Moyen âge, et s'affranchir de l'esprit des guildes moyen âgeuses pour qui la protection de leurs

DISTRIBUTION DES ÉTUDIANTS SELON LA RÉSIDENCE PERMANENTE

Facultés constituantes, Polytechnique, École des H.E.C.

QUEBECOIS (étudiants réguliers)

	Gaspésie Bas du fleuve	Saguenay - Lac Saint-Jean	Québec-Beauce	Mauricie - Bois-Francis	Cantons de l'Est	Montréal (région)	Montréal (métrop.)	Outaouais	Abitibi	Côte-Nord - Nouveau-Québec	TOTAL
Architecture	—	2	3	12	4	21	98	3	—	1	144
Arts (adultes)	—	4	2	2	—	106	893	1	1	—	1009
Bibliothéconomie	1	2	5	4	—	9	20	1	—	—	42
Chir. dentaire	8	5	24	27	3	44	114	2	6	—	233
Droit	5	6	10	14	3	91	493	2	8	2	634
Hygiène	—	1	1	3	1	7	46	1	—	1	61
éd. physique	5	19	17	27	5	83	162	4	3	2	327
Lettres	17	24	32	74	18	335	1195	22	16	7	1740
Médecine	2	2	1	10	1	99	373	2	3	—	493
diététique	3	1	2	4	3	18	75	—	3	—	109
réhabilitation	6	11	9	15	1	35	73	1	1	—	152
tech. médicale	10	3	5	22	2	34	43	—	3	—	122
Musique	—	—	—	10	—	19	73	—	1	—	103
Nursing	—	7	16	2	1	9	21	2	1	—	59
Pharmacie	2	5	7	22	10	39	180	4	2	—	271
Philosophie	3	7	2	13	4	44	186	3	6	1	269
psychologie	—	—	1	2	—	8	31	1	—	—	43
Sciences	22	21	39	85	6	357	1234	17	22	1	1804
Sc. éducation	2	6	4	30	2	212	722	6	2	—	986
Sc. sociales	22	50	52	72	19	252	1032	16	15	8	1538
Théologie	6	7	6	18	3	31	212	3	—	—	286
sc. religieuses	2	3	—	18	6	63	180	3	2	1	278
Urbanisme	—	—	6	—	—	3	18	—	—	—	27
Polytechnique	19	51	43	77	5	287	851	12	30	8	1383
H.E.C.	12	3	10	31	8	249	779	6	21	1	1120
TOTAL	154	246	315	613	109	2503	9378	113	149	33	13613

Ci-dessus, un tableau indiquant la distribution des étudiants selon la résidence permanente.

L'AUPELF: un centre d'activités interuniversitaires

L'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française, qui réunit 55 institutions membres, et dont le siège social est à l'Université de Montréal, vient de publier son répertoire général et prépare un colloque sur le thème de "L'Université et la recherche scientifique dans le monde d'aujourd'hui", du 5 au 15 mai 1967.

Les origines de l'AUPELF

A la suite d'une réunion du Comité canadien de l'Union cul-

turelle française, les principales universités de langue française du Canada convoquaient les universités du monde, les institutions apparentées (là où le français est l'une des langues importantes d'enseignement), à un congrès international qui, tenu en septembre 1961, devait déboucher sur la fondation de l'AUPELF. Le siège social du nouvel organisme s'établit alors à l'Université de Montréal, et son président en était le recteur de l'Université, Mgr Irénée Lussier, qui justifiait ainsi le fait que le président et

membres et de leur monopole était la seule raison d'exister. Ce que je viens de dire est sans doute exagéré mais il doit être permis, pour une fois, à un recteur qui est en même temps un homme de science professionnel, d'avoir recours à l'hyperbole afin de donner un peu de piquant à sa péroraison. Mes derniers mots d'ailleurs, je voudrais qu'ils soient les premiers dans le renouvellement du dialogue que je souhaite voir s'établir entre les universités et les corps professionnels. Le fait qu'un si grand nombre de ces corps aient senti le besoin de s'associer et de m'inviter à les rencontrer, montre bien que les plus vigilants et les plus clairvoyants parmi leurs membres partagent les sentiments dont je vous ai fait part avec toute la sincérité dont je suis capable et en espérant que vous les accueillerez avec la même sympathie".

le secrétaire général soient canadiens-français: "Disons d'abord que le Canada français, en raison même de sa situation en Amérique du Nord, éprouve un besoin très vif de multiplier ses liens avec les autres pays et groupes de langue française et sent, plus que la plupart des autres, la nécessité d'un rassemblement des éléments francophones du monde entier et, au-delà, des pays et des institutions où le français, sans être langue officielle ou unique, a un statut éminent".

Aux 33 institutions membres qu'elle comptait au moment de sa fondation se sont joints plusieurs nouveaux membres (41 en juillet 1962 et 55 aujourd'hui).

Les objectifs

L'AUPELF a trois objectifs majeurs :

- 1) recueillir et diffuser les renseignements les plus complets sur tous les aspects des universités membres, leur histoire, leur évolution, leurs structures, leurs réalisations, leurs projets, leurs publications, l'état de l'enseignement et de la recherche dans tous les secteurs, etc.; et, d'autre part, faciliter les relations entre les universités membres en mettant à la disposition de chacune de celles-ci les services du secrétariat général, dont M. Jean-Marc Léger assume la direction;
- 2) rassembler la plus vaste documentation possible sur l'Université dans le monde, sur la législation intéressant l'enseignement supérieur, les relations universités-pouvoirs publics, les conditions de vie et de travail des professeurs, chercheurs, étudiants, etc., et, d'autre part, mener les enquêtes ou faire des recherches sur un sujet précis demandé par telle institution membre;
- 3) faire connaître à chaque institution membre les ressources dont disposent les autres, transmettre les appels et requêtes de chacun des membres et assurer une réponse prompte et concrète, faciliter les échanges de professeurs, susciter la mise en commun des ressources matérielles et intellectuelles pour l'accomplissement de divers travaux ou pour la poursuite de certaines recherches, contribuer à la diffusion des ouvrages et autres publications des institutions ou de leurs professeurs, favoriser le "parrainage" de jeunes universités par des universités plus anciennes, faire les démarches nécessaires pour accélérer la reconnaissance des l'équivalence des titres universitaires entre les universités de langue française de divers pays, etc.

Les moyens d'action

M. Jean-Marc Léger, secrétaire général de l'AUPELF, dont les bureaux, prêtés par l'Université, sont au 2815 de l'avenue Maplewood, résume les moyens d'action de l'Association en trois secteurs d'activités :

- 1) l'information - documentation;
- 2) rencontres et contacts;
- 3) services.

En ce qui concerne l'information-documentation, l'AUPELF publie périodiquement une revue (où paraîtra bientôt un répertoire de 2,500 titres de thèses de doctorat), des Cahiers annuels consacrés à un thème unique (le prochain numéro, qui paraîtra ce mois-ci, est intitulé "Dimension internationale de l'Université"), un bulletin de nouvelles brèves; ces publications servent à la fois de lien et d'échange entre les diverses institutions qui composent l'AUPELF. A celles-ci s'ajoutent un répertoire des cours de vacances, un répertoire (à paraître) où plus de 120 titres de publications universitaires seront recensés, un répertoire général (publié tous les deux ans, étoffé de nouvelles chroniques) qui vient tout juste de paraître, une collection "Documents AUPELF" où sont déjà parus le compte rendu des congrès triennaux de Paris en 1963 ("L'enseignement supérieur en Afrique") et de Liège en 1966 ("Mission permanente et tâches nouvelles de l'Université") et les textes des conférences prononcées lors des deux colloques de Beyrouth en 1964 ("Etat et perspectives des études africaines et orientales") et de Genève en 1965 ("Les bibliothèques dans l'Université: problèmes d'aujourd'hui et de demain").

Le secrétariat agit en quelque sorte, sur le plan de la documentation, comme une agence de renseignements favorisant la connaissance mutuelle entre les universités et l'échange des informations.

Quant aux rencontres et contacts, ce sont surtout le congrès

triennal et le colloque annuel (qui n'a pas lieu durant l'année où est tenu le congrès). Au prochain colloque, on attend plus de 150 participants étrangers. Ce troisième colloque, dont le thème sera "L'Université et la recherche scientifique dans le monde d'aujourd'hui", aura lieu du 5 au 15 mai 1967, sous la présidence de M. Lucien Piché, vice-recteur de l'Université.

Le secrétariat de l'AUPELF offre également les services suivants: organisation de stages de perfectionnement pour les jeunes bibliothécaires d'Université; service permanent de production de microfiches (grâce à un accord avec le Centre national de la recherche scientifique à Paris, le Bureau européen de l'AUPELF peut, dans un délai de quinze jours, transmettre un document sur microfiche, qui est la forme la plus nouvelle de reproduction). Rapide et relativement peu coûteux, ce service de microfiche est à la disposition de tous les universitaires membres des institutions groupées au sein de l'AUPELF.

Les structures et le financement

L'AUPELF repose sur trois rouages essentiels: l'Assemblée générale, le Conseil d'administration, le Secrétaire général.

L'Assemblée générale comprend tous les membres; elle se réunit tous les trois ans, dans une ville où il existe une université membre de l'Association. C'est elle qui est l'autorité suprême de l'Association. Le Conseil d'administration est composé de neuf membres: le président, deux vice-présidents et six autres membres, élus à titre personnel par l'Assemblée générale pour la période comprise entre deux sessions ordinaires. C'est lui qui, entre autres tâches, désigne le secrétaire général, lequel contrôle l'activité du secrétariat. Le secrétaire général a un mandat de trois ans; c'est sous sa direction que fonctionnent les divers services et que paraissent les publications de l'AUPELF.

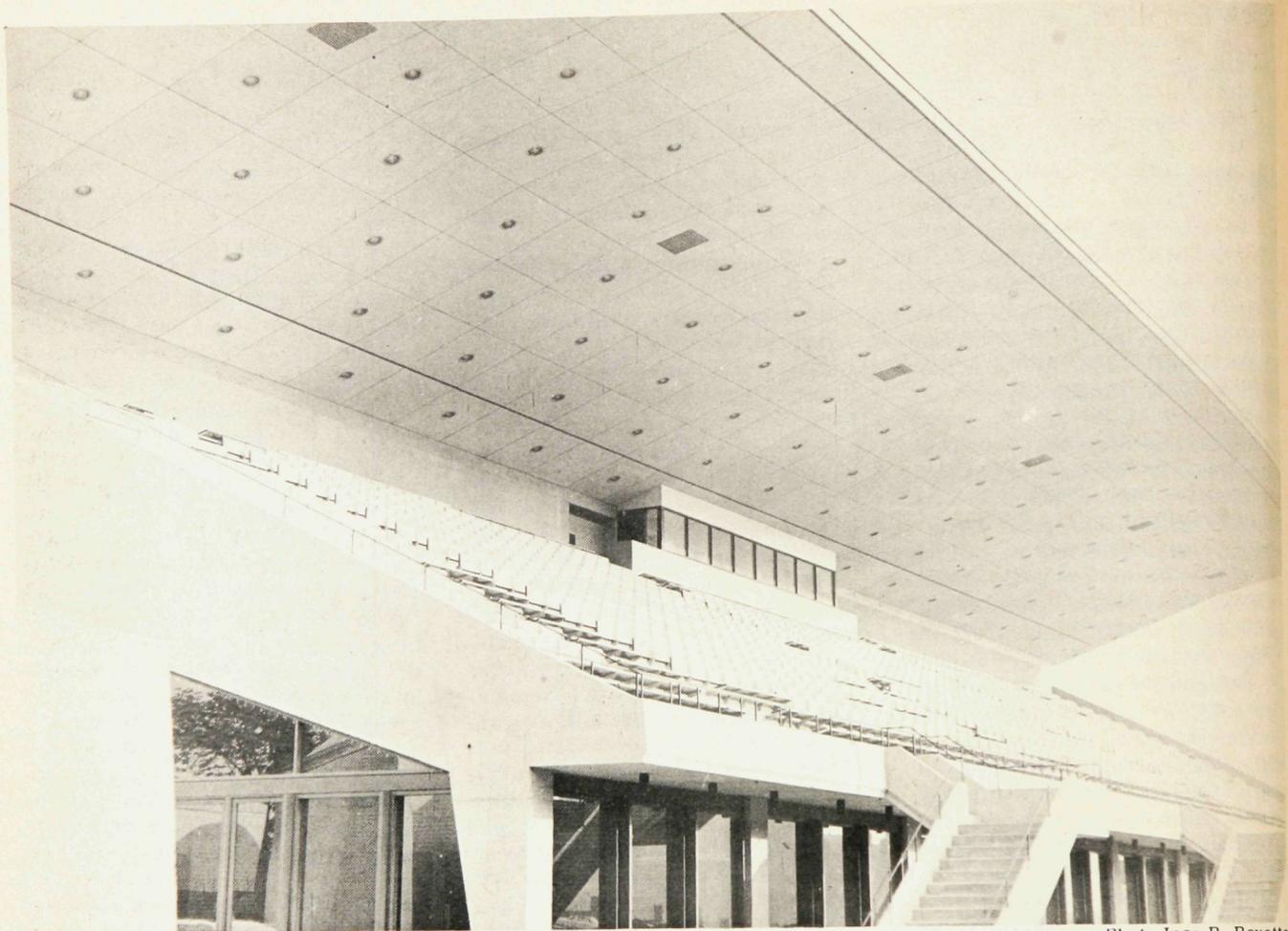


Photo Jean P. Payette

Le Centre sportif

Comment il est devenu...

Le stade d'hiver est ouvert depuis près d'un an, le terrain de football a été terminé l'automne dernier et l'aménagement extérieur sera complété sous peu. D'ores et déjà le Centre sportif est une réalité pour les étudiants et le projet du gymnase qui complètera l'ensemble se précise.

L'Université de Montréal possède depuis peu un Centre sportif très moderne. Bien que le projet d'ensemble, qui comprendra aussi un gymnase et des piscines, ne soit encore que partiellement complété, déjà la pratique des sports sur le campus s'en trouve grandement facilitée. Depuis longtemps, dans le domaine du hockey par exemple, les Carabins aussi bien que les équipes des facultés devaient voyager aux quatre coins de la ville

pour occuper les patinoires disponibles. Et la situation n'était pas meilleure en ce qui concerne la majorité des autres sports.

On songe depuis longtemps à améliorer la pratique des sports à l'Université. Déjà, vers 1930, l'architecte Ernest CORMIER avait préparé un plan d'ensemble du futur campus prévoyant un emplacement pour un Centre sportif. Le problème financier devait forcer l'Administration à retarder ce projet.

Une partie de l'argent recueilli lors de la souscription de 1948 devait être affectée à l'organisation des sports. La formation en 1956 d'un Comité des sports marqua sûrement une étape importante. Ce Comité de neuf membres représentant l'Administration, les professeurs, les étudiants et les diplômés inscrivit aussitôt à son programme la construction du Centre sportif.

On effectua d'abord un relevé topographique des terrains afin de déterminer le meilleur emplacement. On envisageait depuis longtemps la possibilité de réserver aux activités sportives la partie est du campus. On y trouvait déjà les pentes de ski, encore très peu aménagées. On prévoyait aussi utiliser comme terrain d'athlétisme le réservoir

Centre Sportif (suite)

d'eau Bellingham quand il aurait été recouvert, ce qui vient d'être fait.

En mai 1958, le Comité présentait au Conseil des gouverneurs un mémoire comprenant un plan d'ensemble pour l'aménagement du secteur est du campus et trois plans de financement. On possédait déjà certaines sommes données par des personnes avant le déménagement de 1942. Mais, un problème se posait car, par suite de la construction du Centre social dont le coût avait dépassé les premières prévisions, la répartition des fonds de la soucription ne pouvait plus se faire selon le plan initial. Il fallut donc obtenir au préalable l'approbation du Gouvernement provincial ainsi que du Comité des donateurs.

Par ailleurs, la réalisation du Centre sportif était liée à l'application du plan d'ensemble d'aménagement des terrains; il fallait, par exemple, éliminer d'abord la section du boulevard Mont-Royal qui traversait le campus, ce qui nécessitait la construction d'une nouvelle voie d'accès à l'Université.

Le Comité des sports constitua en 1960 un sous-comité de construction. Ce dernier présenta en janvier 1963 un projet détaillé qui fut soumis au Conseil des gouverneurs et qui servit de base à la préparation des plans par Monsieur Pierre BOULVA, du Bureau d'architectes David, Barrott et Boulva.

L'entrepreneur général Damien BOILEAU Ltée qui avait présenté une soumission au montant de \$3,165,000 se mit à la tâche aussitôt que le contrat fut adjugé. Le creusage débuta en novembre 1964 et le coulage des formes en janvier 1965 pour se prolonger jusqu'en juin. Les travaux se déroulèrent à un rythme normal et dès janvier 1966, les Carabins jouaient leur première partie dans le nouveau stade d'hiver. De même, en mars, la Direction des sports pouvait aménager dans ses nouveaux bureaux.

... Ce qu'il est

Le nouveau Centre sportif, érigé au coût de \$4,000,000, constitue une réalisation architecturale des plus intéressantes. Le bâtiment loge à la fois un stade de football et un stade d'hiver ainsi que de nombreuses salles pour les joueurs, la tenue de conférences et la pratique de divers sports. Vestiaires, douches, infirmerie, restaurant et ateliers, complètent le tout. Ainsi se trouvent assurés le bien-être des sportifs et l'entretien de l'équipement.

Le stade d'hiver

Le stade d'hiver offre des possibilités vraiment extraordinaires. Utilisé le plus souvent pour le hockey ou le patinage, il possède une patinoire de 85 pieds par 200. Mais il suffit de recouvrir la surface glacée d'un plancher de bois pour qu'on puisse aussitôt s'y adonner au basketball ou à la course à pied. Ce plancher qui contient de la fibre de verre agit comme isolant et permet de garder en même temps la surface recouverte à une température d'environ 25 et la surface supérieure à environ 60. La disposition sur un seul côté des 2,500 sièges permet de convertir le stade en auditorium, en salle de concert ou même en cinéma.

Il est en effet pourvu d'une cabine de projection et d'un grand écran. On y a de plus soigné particulièrement l'acoustique, l'éclairage, la ventilation de même que la décoration intérieure de façon qu'il puisse commodément servir à ces diverses fins.

Le Centre sportif possède aussi des salles où les étudiants peuvent pratiquer le basketball, le golf, l'escrime, le judo, le karaté et s'exercer aux poids et haltères. Il est de plus doté de trois allées de curling. La Direction des sports y a ses bureaux; elle se trouve ainsi très bien placée pour diriger les activités sportives à l'Université.

Le stade de football

Le stade de football constitue une réalisation non moins intéressante. On a ingénieusement tiré partie d'une dénivellation de terrain pour disposer les 2,700 sièges sur le toit du stade d'hiver. La projection de l'autre pan de la toiture constitue une protection contre les éléments. Le terrain de football de 110 verges par 65 offre au moment de la saison un coup d'oeil magnifique avec à l'arrière-plan, la montagne colorée par l'automne. On vient d'y installer un système d'éclairage qui permet de disputer des parties le soir. En hiver, il sert de prolongement aux pistes de ski. Des estrades démontables pourront éventuellement être installées, de l'autre côté du terrain de football, si un événement sportif attirait une assistance dépassant la capacité actuelle du stade.

On a en outre amélioré les pentes de ski qui existaient déjà. Il y a maintenant un monte-pente moderne du type T-Bar et un système d'éclairage complet. Les skieurs, débutants ou experts, peuvent choisir diverses pistes pour s'adonner au ski ou au saut. Pour faciliter encore la pratique de ce sport, on étudie actuellement la possibilité d'acheter une machine à fabriquer de la neige artificielle, ce qui permettrait de prolonger d'une trentaine de jours la durée de la saison de ski.

Un gymnase

Le Centre sportif sera complété par un gymnase qui comprendra une piscine et des salles de jeux (athlétisme, basketball, gymnastique). La location d'établissements hors campus supplée présentement en partie à cette lacune, mais entraîne des déplacements coûteux et fatigants. Le Comité des sports a entrepris la réalisation de ces projets et les devis sont actuellement à l'étude. L'emplacement choisi est situé entre le stade et le Centre social, sur l'ancien parcours du boulevard Mont-Royal.

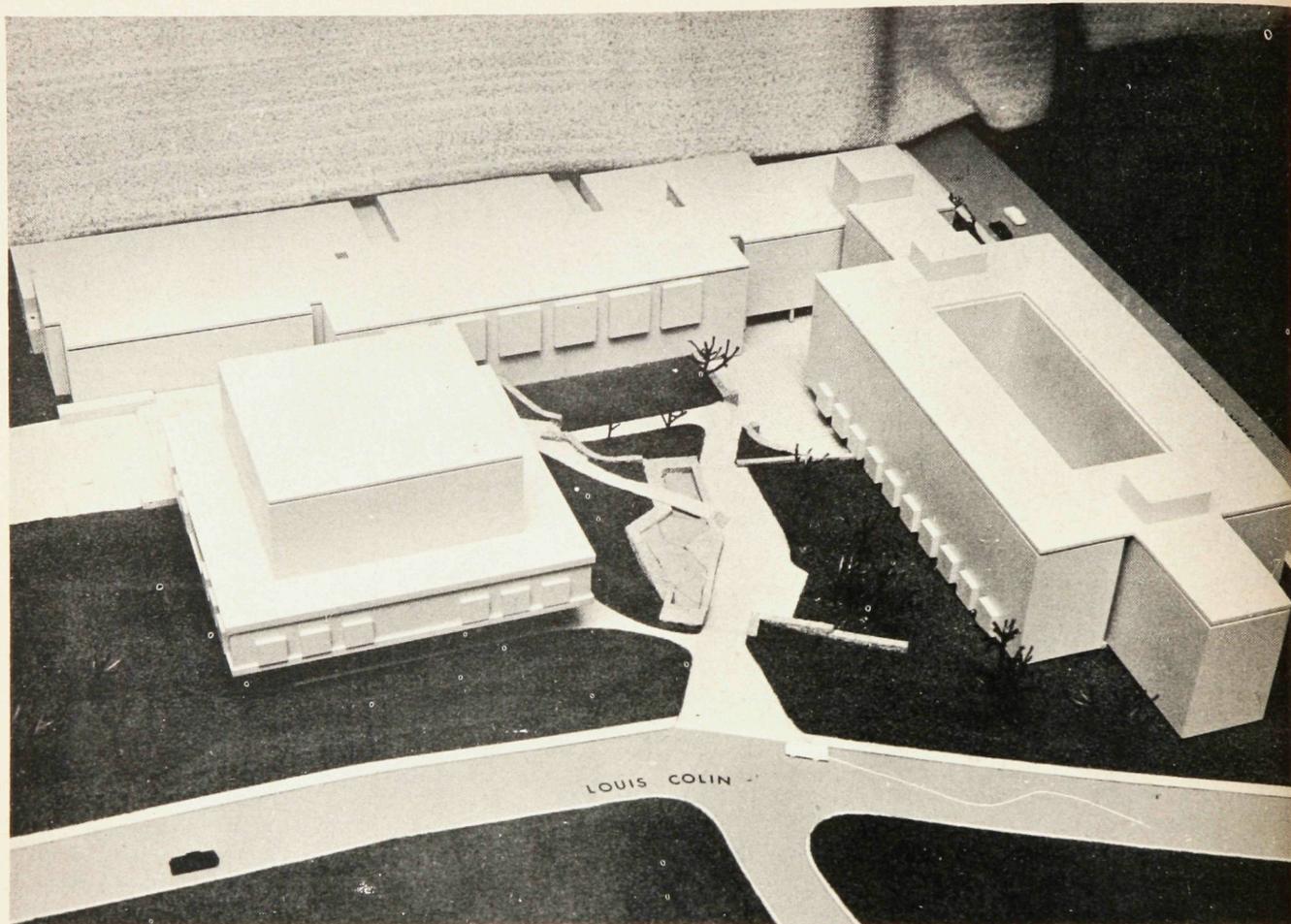


Photo Centrale de photographie de l'U. de M.

Les nouveaux pavillons des facultés de droit et des sciences sociales

Au cours de l'été 1968, dans une vingtaine de mois, les professeurs de la Faculté de droit et de la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques emménageront dans leurs nouveaux pavillons. A la rentrée universitaire de septembre 1968, les étudiants de ces deux Facultés se partageront des salles de cours, des amphithéâtres, des salles de lecture et de travail, dans un édifice conçu et construit pour eux, et ceux des autres Facultés pourront respirer un peu plus à l'aise dans l'immeuble principal.

Ce n'est plus un rêve, c'est une réalité.

Des appels d'offre pour les travaux d'excavation, de fondations et de structures seront faits sous peu, pendant que la préparation du terrain se poursuit.

Les maquettes illustrent bien les plans du projet de 13 millions et demi de dollars. C'est un ensemble de 3 édifices, un pavillon cubique pour la Faculté de droit dont la bibliothèque, et les salles de travail sont le centre nerveux, un pavillon rectangulaire construit autour d'une cour intérieure pour les nombreux départements de la Faculté des sciences sociales, politiques et économiques et une aile commune contenant les amphithéâtres, les salles de cours et une cafétéria de 1,250 places.

Ce que la maquette ne montre pas, c'est que cette aile commune est prévue pour desservir également l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui, bientôt, viendra compléter cet ensemble.

Par contre, la maquette montre bien l'emplacement des pavillons; la Faculté de Droit sera située au coin des rues Louis-

Nouveaux pavillons (suite)

Colin et Marie-Guyard. L'ancienne maison LYMBURNER occupée par les Pères franciscains, puis par la Faculté des arts, est en voie de démolition. La Faculté des sciences sociales sera placée à l'angle des rues Jean-Brillant et Louis-Colin. La rue de Sérigny disparaîtra, elle sera d'ailleurs fermée bientôt pour permettre d'enlever les services de gaz, d'électricité et d'eau qui courent en-dessous. L'aile centrale couvrira le centre du quadrilatère, et il reste suffisamment de place, face à l'avenue Decelles, pour le futur édifice des H.E.C. De plus, parmi les projets prioritaires de l'Université, se trouve la construction d'un stationnement étagé sur le flanc de la montagne le long de Louis-Colin.

Le film des événements

C'est jeudi dernier, le 10 novembre 1966, que le Ministre de l'éducation du Québec téléphonait au Recteur, pour lui faire part de l'accord du Gouvernement sur la mise en chantier des nouveaux pavillons.

C'est en mars 1965 que le projet a commencé à prendre forme; en effet le Conseil des Gouverneurs a alors résolu de demander à la Caisse de subventions de Capital aux Universités, de réserver le solde de l'argent disponible pour l'Université de Montréal à la construction de pavillons destinés aux Facultés de droit et Sciences Sociales, il s'agit à l'heure actuelle d'une somme de 4 millions 200 mille dollars qui est déposée en fidéicommiss au Conseil des Arts du Canada.

Le site prévu alors était sur le flanc de la montagne près de la pente de ski. Cependant, très vite l'on constata que ce site ne pourrait permettre la construction d'un ensemble appelé à loger 4,500 étudiants et l'on songea à utiliser le quadrilatère formé par les rues Louis-Colin — Jean-Brillant — Decelles et Marie-Guyard. Ce terrain est beaucoup

plus accessible et plus facile à utiliser de façon rationnelle. Le 15 décembre 1965, il y a moins d'un an, la Faculté de droit et celle de sciences sociales, politiques et économiques formaient à l'instigation du président du Comité de construction, le vice-recteur, M. Lucien Piché, chacune un "comité du programme de construction", les esquisses et les plans ont été établis par les architectes Beauvais et Lusignan, à partir des données formulées par les Facultés elles-mêmes et en liaison avec l'architecte-conseil Jean Ouellet, président du comité consultatif d'architecture de l'Université.

Fiche analytique

Nombre d'étudiants prévu :

Droit : 1,200

Sciences sociales : 3,600

Coût :

13 millions et demi de dollars

Surface totale des bâtiments :

550,000 pieds carrés (soit la moitié de l'immeuble principal qui, avec le pavillon de salles de cours, couvre 1,100,000 pieds carrés).

Terrain :

Quadrilatère délimité par les rues Decelles, Tremblay, Louis-Colin et Marie-Guyard.

Bibliographiques :

Droit : 300,000 volumes; 600 places réparties en 4 salles de 120 places et en 6 salles d'une vingtaine de places.

Sciences sociales : 500,000 volumes; 1,000 places réparties en plusieurs salles de lecture.

Services communs :

11 amphithéâtres dont le nombre total de sièges est de 3,300

40 salles de cours (2,250 sièges)

33 salles de séminaires (en outre, chaque faculté a des salles de séminaire et de réunion dans son pavillon)

1 studio de télévision auquel sont reliés les salles de cours.

1 cafétéria de 1,200 places.

Le service de santé

Hebdo-information poursuit sa description des différents services offerts par la "vie étudiante", dont le Service de santé, dirigé par le docteur Jean-Guy **HEBERT**. Depuis le 19 septembre dernier, ce service est installé au sous-sol et au rez-de-chaussée du 2101 de l'Avenue Maplewood.

L'organisation

A partir de 1962, faisant suite à un mémoire de l'A.G.E.U.M. et d'études conjointes, l'Université a pris la charge du Service de santé, qu'elle inscrivait au nombre des activités de la "vie étudiante". Il s'agit donc d'une entreprise conjointe (A.G.E.U.M. et Université) administrée par une Commission de dix membres comprenant: l'adjoint du recteur pour les affaires étudiantes, M. Lionel LEMAY, qui siège en tant que président, deux gouverneurs ou leurs représentants, les doyens des facultés de Médecine et de Chirurgie dentaire, le doyen de l'Ecole d'hygiène,

le directeur du Service de santé et trois étudiants délégués par l'A.G.E.U.M. Tous les problèmes sujets à étude sont d'abord discutés par le Comité médical du Service, composé de tous ses médecins, et sont ensuite présentés à la Commission qui agit comme un corps consultatif. Quant à la pratique administrative elle-même, c'est le Comité médical qui l'assure.

Le but

Le Service de santé vise à maintenir et à améliorer la santé physique et mentale des étudiants, et à les conseiller en ce domaine. Ainsi, tout nouvel étudiant est convoqué au Service de santé par le Bureau d'immatriculation, et l'inscription universitaire n'est pas complétée tant que cet examen médical n'a pas eu lieu. A la suite de cet examen, l'étudiant reçoit sa fiche médicale et, si quelque anomalie s'y révèle, il est à nouveau convoqué pour être traité en médecine

Service de santé (suite)

clinique (et, s'il y a lieu, par d'autres spécialistes). Cet examen d'admission comporte, en plus d'un questionnaire élaboré et d'un examen physique complet, un examen de la vue (examen des globes oculaires, fundi et acuité visuelle), des analyses de laboratoires (épreuves de dépistage des maladies vénériennes, dosage de l'hémoglobine et hématocrite; recherche de protéines et de sucre dans les urines), une radiographie pulmonaire, un examen dentaire complet, des radiographies dentaires des couronnes postérieures et une cuti-réaction au B.C.G. Cette année, deux techniques d'immunisation en dose de rappel ont été ajoutées à ces examens: le vaccin Sabin et le vaccin antitétanique.

Les activités

Les activités du Service n'ont cessé d'augmenter depuis 1962. Par exemple, à la section de médecine préventive, 3,900 examens de nouveaux étudiants

ont été effectués, tandis que l'année précédente le total était de 2,920. A la section de médecine clinique, on compte 2,075 consultations médicales, et l'année précédente on en comptait 1,479, ce qui marque un progrès considérable. Il appert donc que la population étudiante, non seulement a augmenté, mais aussi qu'elle fréquente plus volontiers le Service de santé. La raison en serait le déménagement au 2101 de l'Avenue Maplewood. Une meilleure information relative au Service expliquerait aussi l'accroissement du nombre de patients qui y sont examinés et traités. Il y a aussi un autre fait remarquable: la réorganisation du Service qui permet aux étudiants de consulter des spécialistes, toujours sans frais, sauf bien sûr, la contribution annuelle. Voici les services offerts par le Bureau: premiers soins, consultations médicales, consultations psychiatriques, immunisations, injections de désensibilisation ou autres injections périodiques, analyses

de laboratoire; consultations à des spécialistes, radiographies diagnostiques et médicaments d'urgence (ces derniers sont offerts depuis septembre dernier); électrocardiogrammes, certificats médicaux pour emploi et toute visite au Service de santé.

En ce qui concerne la section de psychiatrie, deux psychiatres font partie du personnel, que les étudiants peuvent consulter du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Toute consultation dure une heure. La fréquentation de ces spécialistes suit une courbe ascendante. Ainsi, de juin à septembre, on évalue à 358 le nombre des consultations.

Pour répondre aux besoins toujours croissants de soins médicaux, le Service de santé doit augmenter ses effectifs et créer de nouvelles sections. Pour l'année académique 1966-67, le Service a déjà réorganisé sa section de consultations spécialisées et sa section de psychiatrie; des sections de radiologie diagnostique et de médecine athlétique ont été créées.

Le Comité d'acquisition des oeuvres d'art

Afin de favoriser l'achat d'oeuvres d'art canadiennes qui formeront les collections de l'Université, un Comité d'acquisition a été créé dont le rôle consiste à stimuler les dons et les acquisitions et à obtenir les avis des connaisseurs, collectionneurs et critiques, conservateurs de musées, donateurs et professeurs.

De quoi s'agit-il? Lorsqu'un professeur ou un membre du personnel désire faire don d'une oeuvre d'art à l'Université, il fait part de son choix parmi les peintres choisis par le Comité, dont un membre du jury de sélection a dressé une liste qui comprend trente-huit peintres morts et trente-huit peintres vivants. Par la suite, un ou deux des membres du jury donne son accord sur l'oeuvre choisie, compte tenu du prix que le dona-

teur est disposé à payer. Si, toutefois, le donateur désire offrir une oeuvre sans marquer de préférence pour un artiste en particulier, le Comité pourra acquérir des oeuvres dans les meilleures conditions possible en considérant les suggestions qui lui auront été faites par les membres du jury composé de M. Gilles HENAULT, directeur du Musée d'art contemporain, M. Philippe VERDIER, directeur du Département d'histoire de l'art, de M. M. L. V. RANDALL, ancien directeur de ce Département, de M. Gilles CORBEIL, professeur au même Département, de quelques critiques d'art et de M. Guy DESBARATS, doyen de l'Ecole d'architecture.

Le donateur s'engage à rembourser l'Université des avances consenties par celle-ci, par versements annuels ou bi-annuels sans

charge d'intérêts, dans une période qui ne devra pas dépasser cinq ans, à compter de la date d'acquisition. Le coût d'achat, pour l'Université, ne doit pas excéder \$500.00.

Les oeuvres ainsi acquises serviront à la décoration du bureau du donateur durant sa période de séjour à l'Université. Il est bien entendu que si le donateur quitte son emploi, l'oeuvre d'art demeurera l'entière propriété de l'Université sans aucune indemnité au donateur pour les versements qu'il a faits. D'autre part, la responsabilité du donateur cesse avec la fin de son emploi à l'Université; cette responsabilité peut alors être transférée par le donateur ou par le Comité d'acquisition des oeuvres d'art à un autre donateur qui jouira des mêmes droits et assumera les obligations du donateur aux

mêmes conditions. C'est M. André BACHAND, directeur du Fonds de développement, qui est le président du Comité d'acquisition des oeuvres d'art, dont sont également membres M. Maurice CHARTRE, membre du Conseil des gouverneurs, et M. Lionel LEMAY, adjoint au recteur pour les affaires étudiantes.

Subvention de \$250,000 au Département de criminologie

Le Département de criminologie vient de recevoir de la Fondation Ford une subvention au montant de \$250,000. Cette somme, dont l'attribution s'échelonne sur cinq années, permettra d'accorder des bourses d'études de \$3,500 chacune à dix étudiants canadiens et étrangers et de consacrer chaque année \$15,000 à l'acquisition de volumes et d'équipement de laboratoire.

M. Denis SZABO, directeur du Département, s'était rendu l'an dernier à Washington à titre de consultant du Comité du Président Johnson sur la criminalité et l'administration de la justice pour présenter un rapport sur l'organisation de l'enseignement universitaire en criminologie. A cette occasion, il avait rencontré les représentants de la Fondation Ford et les avait intéressés au Département de criminologie en développement à l'Université de Montréal.

Ce département, le seul au Canada, est très récent. En 1960, le Département de sociologie organisa à l'intention des titulaires de baccalauréats spécialisés en sciences humaines ou sociales et des diplômés en droit un cours conduisant à une maîtrise en criminologie. C'est en 1962 que fut établi un département autonome. Un programme d'études conduisant au doctorat en criminologie fut élaboré et put être mis en application à partir de l'année académique 1964-1965. Le Département vise un double

but: promouvoir la recherche en criminologie et former des spécialistes qui travailleront, par exemple, pour la police, le Ministère de la justice (prisons, pénitenciers, libérations conditionnelles), le Ministère de la famille ou des agences sociales. **Le personnel enseignant**

La criminologie est une science relativement jeune qui fait appel à plusieurs disciplines: sociologie, psychologie, droit... Cela explique la composition du personnel enseignant qui groupe des spécialistes en sciences sociales, en psychologie, en médecine et en droit. Le Département compte deux professeurs titulaires, un professeur agrégé, deux professeurs assistants et dix chargés d'enseignement.

Le directeur du Département est M. Denis SZABO, docteur en sciences sociales et politiques (Louvain) et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études (Paris).

Les étudiants

Depuis la fondation du Département (1960) jusqu'au mois de mai 1966, quarante étudiants ont complété au moins leur scolarité de maîtrise. De ce nombre, quatre étudiants sont inscrits en rédaction de thèse de doctorat, huit en scolarité de doctorat et quatre ont quitté après avoir obtenu leur M.A. en criminologie. Le Département compte actuellement vingt-huit étudiants en scolarité de maîtrise. Parmi eux, douze proviennent de sociologie, six du droit et quatre de psychologie. Ils se répartissent ainsi selon les trois options possibles au niveau de la maîtrise: quatre en criminologie générale, dix en resocialisation des criminels et quatorze en administration de la justice et des peines.

Les recherches

Plusieurs recherches sont actuellement en cours au Département. Signalons les suivantes: recherche sur l'alcoolisme (subventionnée par l'Institut des

Brasseurs du Québec); moralité adolescente et structure sociale (subventionnée par le Conseil des arts du Canada); statistiques criminelles au Canada, (en coopération avec le Centre de recherches de l'Université de Pennsylvanie, subventionnée par le Conseil des arts du Canada et le N.I.M.H. de Washington): la population pénale (Ministère fédéral de la justice); L'efficacité d'une cour criminelle à Montréal (Ministère provincial de la justice); les processus d'identification du jeune criminel adulte (ministère provincial de la santé).

Colloques et congrès

Depuis sa fondation, le Département s'est efforcé de rapprocher les spécialistes en diverses disciplines qui s'intéressent à la criminologie. En collaboration avec les professeurs du Département, une Société de criminologie fut fondée qui compte maintenant quatre cents membres. La Société organise un colloque et un congrès de criminologie, en alternance tous les deux ans, et cinq ou six tables rondes par année sur des sujets d'actualité. Le premier congrès tenu en avril 1966 à l'Université de Montréal, avait pour thème: l'avenir des prisons et centres de rééducation pour la jeunesse délinquante du Québec. Le Département prépare actuellement le XVIIe cours international de criminologie qui aura lieu à l'Université de Montréal du 30 août au 4 septembre 1967. Organisé sous les auspices de la Société internationale de criminologie, le cours aura pour sujet: "Bilan de la criminologie contemporaine et ses grands domaines d'application". Déjà en 1965, le département avait participé activement au 5e congrès international de criminologie qui s'était tenu à Montréal du 29 août au 3 septembre 1965 et avait réuni 1,500 participants venus de quarante pays.

Ces informations générales extraites pour la plupart d'Hebdo-Information, ont été préparées par le Bureau de l'Information de l'Université de Montréal.

Les Diplômés aux États Généraux

N.D.L.R.

Dans la livraison de novembre/décembre de l'Inter, l'association des Diplômés demandait à ses membres de lui faire connaître leur opinion sur les questions qui seront débattues au sein des États Généraux du Canada français au cours des prochains mois.

Au 30 janvier, 318 personnes d'une vingtaine de facultés différentes avaient déjà répondu au questionnaire soumis. Pour le bénéfice de chacun, nous présentons ici un rapport détaillé de ce sondage.



DISTRIBUTION DES RÉPONSES SELON LES FACULTÉS

	MOYENNE D'ÂGE	ENTRÉES
ECOLE POLYTECHNIQUE	35.4	67
FACULTE DE MEDECINE	48.9	26
FACULTE DE DROIT	43.9	29
OPTOMETRIE	47.7	7
SCIENCES	29.2	8
PHILOSOPHIE	39.5	2
BIBLIOTHECONOMIE	22	1
ARCHITECTURE	41.6	6
MEDECINE VETERINAIRE	42.5	4
NURSING	45.5	4
THEOLOGIE	35.8	5
LETTRES	37.2	4
CHIRURGIE DENTAIRE	48.1	15
PHARMACIE	39.9	15
H.E.C.	47.1	15
SCIENCES SOCIALES	38.3	10
AGRONOMIE	37.2	9
TECHNOLOGIE MEDICALE	22	1
PROFESSEURS	34.9	29
DIVERS	37.2	61
	-----	-----
	773.9	318
Nombre total de réponses:		318
Moyenne d'âge:		38.6

1 Considérez-vous comme votre patrie, le Québec, le Canada ou les deux?

Canada	Québec	les 2	S.R.
88	139	90	1

2 Les Canadiens français du Québec ont-ils le droit de déterminer eux-mêmes leur avenir constitutionnel et de choisir librement leurs institutions?

Indécis	Non	Oui	S.R.
16	44	257	1

3 Considérez-vous le Québec comme l'état national des Canadiens français?

Indécis	Non	Oui	S.R.
11	72	229	6

4 Les Canadiens français doivent-ils réclamer pour ceux des leurs qui vivent au Canada anglais le même traitement qui est consenti dans le Québec à la minorité anglophone?

Indécis	Non	Oui	S.R.
17	53	245	3

5 Le Québec doit-il accorder des subsides aux Canadiens français des autres provinces pour les aider à conserver leur langue et leur culture françaises?

Indécis	Non	Oui	S.R.
34	122	159	3

6 Qui doit posséder les pouvoirs qui permettent de contrôler:

Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
77	140	87	14

- a) les banques et caisses d'épargne?
b) l'incorporation des compagnies?
c) les faillites?

Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
38	163	101	16
Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
45	164	91	18

7 Québec doit-il partager avec Ottawa la responsabilité d'assurer le développement régional?

Indécis	Non	Oui	S.R.
6	139	166	7

8 Acceptez-vous le partage des pouvoirs entre Québec et Ottawa dans le domaine de l'agriculture?

Indécis	Non	Oui	S.R.
17	163	125	13

9 Québec doit-il accepter de partager avec Ottawa l'usage des impôts directs sur le revenu, les compagnies et les successions?

Indécis	Non	Oui	S.R.
20	181	108	9

10 Qui doit posséder les pouvoirs qui permettent de contrôler:

Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
9	227	71	11

- a) le peuplement du Québec?
b) l'immigration?
c) la main-d'oeuvre et le placement?

Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
36	173	102	7
Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
13	186	112	7

11 Qui doit posséder les pouvoirs relatifs à la politique sociale:

Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
14	237	56	11

- a) logement?
b) allocations familiales?
c) pensions de vieillesse?
d) chômage et assurance-chômage?

Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
36	231	41	10
Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
43	217	48	10
Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
49	181	74	14

12 Le Québec doit-il exercer des pouvoirs exclusifs en matière d'enseignement primaire, secondaire et universitaire?

Indécis	Non	Oui	S.R.
11	22	280	5

13 Qui doit posséder les pouvoirs relatifs au développement de la culture:

Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
31	173	106	8

- a) radiodiffusion et télévision?
b) bourses d'études?
c) subventions aux institutions?

Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
8	223	79	8
Ottawa	Québec	Les deux	S.R.
7	228	77	6

14 Au Québec, la langue française doit-elle être unique ou prioritaire?

Unique	Prioritaire	Bilinguisme	S.R.
94	171	48	5

15 La Cour Suprême du Canada est-elle un tribunal constitutionnel acceptable?

Indécis	Non	Oui	S.R.
48	174	80	16

16 Le Québec doit-il participer activement à la vie de la communauté francophone mondiale?

Indécis	Non	Oui	S.R.
10	20	281	7

17 Le Québec doit-il pouvoir signer seul des accords internationaux dans tous les domaines qui relèvent de la compétence provinciale?

Indécis	Non	Oui	S.R.
15	48	247	8

Un nouveau service de Diplômés:

L'Association des Diplômés a créé une équipe de conférenciers prêts à présenter des conférences d'information (avec diapositives) sur l'Université de Montréal, son histoire, sa situation actuelle et ses grandes réalisations. (Durée: 30 à 45 minutes).

Tous les clubs sociaux ou autres organismes intéressés à entendre ces conférences peuvent communiquer avec:

M. Pierre Gravel,
Les Diplômés, C.P. 6128,
Montréal 3,
Tél.: 342-1311

La vie des Diplômés

-
- (Droit 1946) **M. Roger COMTOIS**, professeur titulaire, secrétaire de la Faculté et président de la Chambre des notaires, a été élu vice-président du Conseil international professionnel du premier congrès de cet organisme.
-
- (Droit 1946) **Me Jules DESCHENES**, c.r., chargé d'enseignement, a été élu président du Conseil international professionnel du Québec, lors du premier congrès de cet organisme.
-
- (Droit 1951) **M. Claude BEAUREGARD**, devient le nouveau secrétaire général de la Fédération des collèges classiques. Il remplace M. Jean-Marie Beauchemin, nommé sous-ministre adjoint à l'éducation.
-
- (Droit 1957) **M. René HURTUBISE**, professeur agrégé, a été élu président de l'Association des professeurs d'universités de langue française du Québec.
-
- (Ecole polytechnique) Cinq professeurs de l'Ecole polytechnique de Montréal viennent d'être nommés titulaires et sept autres, professeurs agrégés. Les professeurs titulaires sont: **MM. J. André Choquet**, du département de génie mécanique appliqué; **Raymond Desroches**, mathématiques; **Raynald Loiselle**, génie mécanique; **Hans-W. Partenscky**, génie civil et **René A. Robert**, génie physique.
Les nouveaux professeurs agrégés sont: **MM. Raymond Dallaire** et **Louis-René Dufour**, génie minier; **Edmond Haurie**, mathématiques; **Jules Houde**, génie civil; **J. René Jutras**, génie chimique; **Gaston Pouliot**, génie géologique; et **J. Marcel Simard**, génie physique.
-
- (H.E.C. 1954) **M. Marcel DRAPEAU**, L.Sc.C. a été nommé au poste de surintendant de l'Economie Mutuelle d'Assurance.
-
- (H.E.C. 1952) **M. Pierre GOYETTE**, c.a. vient d'être nommé sous-ministre adjoint au ministre des finances du Québec.
-
- (Médecine 1961) **Le docteur Claude MERCURE**, diplômé de la Faculté de médecine a reçu le prix Gérald Lasalle (\$1,000) offert par la compagnie Air liquide Canada Ltée. Le Docteur Mercure s'est classé premier durant l'année académique d'un cours de deux ans menant au grade de Maître en administration hospitalière.
M. Yvan PORCHERON s'est classé deuxième et recevra le prix Air Liquide Canada (\$500.)
-
- (Musique) **M. Jean PAPINEAU-COUTURE**, secrétaire de la Faculté de musique a été élu président de la Société de Musique contemporaine du Québec.
-
- (Relations Industrielles 1951) **M. André Déom**, C.R.I. a été nommé au poste de vice-président, du personnel de la Compagnie Rolland ainsi que de la division des papiers couchés de Canada Glazed Papers Limited.

La vie des Diplômés

JANVIER/FEVRIER 1967

27

(Sciences de l'éducation)

M. Louis-Philippe AUDET, professeur agrégé à la Faculté, a présenté un travail sur "l'importance de la recherche dans le domaine de l'éducation". M. Audet vient d'ailleurs d'être nommé président du Comité de publicité et des relations extérieures responsable de la présentation du Colloque international de l'Association internationale de pédagogie expérimentale de langue française. Il a aussi publié dans le Cahier des Dix (no 30) une étude sur "la fondation de l'Ecole polytechnique en 1872".

(Sciences sociales 1933)

Pour la troisième fois, **M. Jean MARIN** a été élu président du conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, de Montréal. M. Morin est également président de l'Institut du Radium et du Service social Ville-Marie.

M. l'abbé Guy Pratt est nommé curé de la paroisse N.D. de Fatima



Par décision de Monseigneur Gérard-Marie Coderre, l'abbé Guy Pratt, fils de M. et Mme Paul Pratt de Longueuil, devient curé de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima à Ville Jacques-Cartier.

L'abbé Pratt a fait ses études classiques au Collège Ste-Marie dont il est l'actuel président du Club des Anciens. Il devint président de l'A.G.E.U.M. à l'université de Montréal pendant son cours de droit. C'est en 1949 qu'il entre au Grand Séminaire

de Montréal dont il sortira prêtre en 1953.

Jusqu'à sa nomination comme curé de Notre-Dame de Fatima, M. l'abbé Guy Pratt était depuis 4 ans directeur de l'Action Sociale pour le diocèse de Saint-Jean. Il était notamment, aumônier auprès des corps suivants :

— C.S.N. (Conseil Central de St-Jean)

— Association des Principaux d'Ecoles

— Fédération des enseignants de Champlain

— Association des professeurs aux régionales Honoré-Mercier, Lignery, Jacques-Cartier

— U.C.C. (pour St-Jean et Valleyfield)

— Association Féminine de l'Education et de l'Action Sociale (A.F.E.A.S.)

— Service des loisirs de la Rive Sud métropolitaine

— Les Caisses populaires Desjardins

— Les Chevaliers de Colomb

— La Société St-Jean-Baptiste.

Avant d'être directeur de l'Action Sociale dans le diocèse, M. l'abbé Pratt a été 10 ans au Séminaire de St-Jean y étant successivement professeur et directeur des élèves.

Me Maximilien Caron reçoit un doctorat honorifique de l'Université McGill

Me Maximilien CARON, doyen de la Faculté de droit d'avril 1961 à décembre 1964 et professeur titulaire à la Faculté de droit, a reçu le samedi 23 janvier un doctorat honorifique

en droit de l'Université McGill. La cérémonie s'est déroulée à l'occasion de l'inauguration du nouvel immeuble de la Faculté de droit de McGill.

Me Caron a fait ses études

de droit à l'Université de Montréal où il a obtenu sa licence en 1927 et son doctorat en 1937. Il a aussi étudié à la Faculté de droit de Paris et à l'Ecole des sciences politiques (Paris). Il a enseigné le droit commercial à l'Ecole des hautes études commerciales de 1930 à 1948 et il enseigne depuis 1938 le droit

La vie des Diplômés

28

JANVIER/FEVRIER 1967

civil à la Faculté de droit. Nommé vice-doyen et directeur des études de cette faculté en 1947, il avait démissionné en 1960 pour consacrer plus de temps à la rédaction d'ouvrages juridiques.

Décès de M. Jean Lanctôt

(Pharmacie, 1932)

A Montréal, récemment, décédait, à l'âge de 60 ans, M. Jean Lanctôt, pharmacien et industriel. Au moment de sa mort, M. Jean Lanctôt était président de la Maison Rougier Inc., secrétaire-trésorier du Conseil d'administration de Poulenc Ltée et administrateur de la Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle de 1967.

Il était le fils de M. Henri Lanctôt, décédé, pharmacien et co-fondateur de la faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal.

Me Philippe Ferland nommé juge de la Cour provinciale

• Me Philippe FERLAND, c.r., docteur en droit, professeur agrégé à la Faculté de droit a été nommé récemment juge de la Cour provinciale du Québec. Son assermentation a eu lieu le 5 janvier dernier. Me Ferland enseigne à la Faculté depuis 1951; il y donne un cours de procédure civile.

M. John Smola nommé vice-recteur de l'Université

Sir Georges Williams

• M. John SMOLA, un ancien de l'Université de Montréal, qui a obtenu en 1963 un Ph.D. (études slaves) à la Faculté des lettres, vient d'être nommé vice-

recteur de l'Université Sir George Williams. M. Smola, qui est actuellement vice-président des Brasseries Molson Ltée, occupera son nouveau poste à la fin de février.

Le docteur Gustave Gingras élu président du Collège des médecins

• M. Gustave GINGRAS, professeur titulaire de médecine physique à la Faculté de médecine, directeur de l'Ecole de réhabilitation et de l'Ecole de réadaptation (Université Laval), a été élu président du Collège des médecins, le mercredi 7 décembre dernier. M. Gingras est le seul membre de l'exécutif du Collège des médecins qui est de l'Université.



- Au service des Diplômés de l'Université de Montréal
- Pour tous renseignements concernant vos voyages communiquez avec les Voyages Rita Caron
- Madame Thérèse Hébert répondra à vos questions et notre personnel compétent vous donnera un service tout à fait particulier

LES VOYAGES RITA CARON INC., 1600, rue Berri, Palais du Commerce, Suite 22
Métro Berri-Demontigny, sortie Ontario, stationnement facile

Études et vacances

Profitez de votre voyage pour vous enrichir sur le plan professionnel

Que vous soyez avocats, médecins, ingénieurs, architectes ou simplement amateurs de bons vins, nous organiserons pour vous des visites professionnelles, conférences, rencontres, séminaires. Prenons par exemple un groupe d'architectes qui fera le voyage à Moscou et en Scandinavie.

A MOSCOU, les visites seront guidées par un spécialiste ou un membre de votre profession qui mettra l'accent sur l'architecture et qui pourra répondre à des questions très précises. A l'Université de Moscou un membre de la faculté d'architecture prononcera une allocution lors de votre visite.

A LENINGRAD, vous visiterez les anciens faubourgs ouvriers qui ont été transformés; vous verrez les oeuvres de célèbres architectes tels que Rossi, Kokorine, Bruelov, Strassov pour ne nommer que ceux-là.

A HELSINKI, en Finlande vous passerez de l'architecture classique qui rappelle celle de la Grèce à l'architecture la plus moderne du Stade Olympique ou de Katyla, citée d'habitations modernes.

A STOCKHOLM, en Suède, l'architecte de la ville vous parlera de l'urbanisme des grands centres domiciliaires si chers aux Suédois.

A COPENHAGUE, au Danemark, l'architecte y verra un mélange d'édifices modernes et de constructions anciennes et votre guide vous fera voir plus spécialement les cités ouvrières les plus à jour, les hôpitaux les mieux aménagés, les institutions les plus perfectionnées. Sur les traces de l'architecte Klint "qui a fait passer la mathématique dans l'art et l'art dans la mathématique" vous découvrirez le Danemark.

Cet itinéraire n'est réalisable

que si nous pouvons

réunir un groupe de 15

personnes au minimum.

L'itinéraire sera approuvé

par un de vos confrères

choisi par vous.



Départ de septembre

L'Europe classique

30 jours – visite de 9 pays: la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche, la Yougoslavie, l'Italie, Saint-Marin, Monaco, la Suisse, la France.

Prix: arrangements terrestres environ: **\$700.00**

L'Espagne et le Maroc

23 jours – l'Andalousie, la Costa del Sol, la Costa Brava, et par Tanger vous allez à la découverte du Maroc: les villes impériales, la côte de l'Atlantique, les routes du Nord et Marrakech "La Perle du Sud".

Prix: arrangements terrestres environ: **\$595.00**

La Grèce

23 jours en Grèce. Ce voyage vous fera connaître: la Grèce moderne, la Grèce antique, les Iles inoubliables de la mer Egée, en croisière jusqu'à Istamboul incluant Crète et Rhodes. Et séjour à Paris au retour.

Prix: arrangements terrestres environ: **\$600.00**

La France périlleuse

Un itinéraire en auto en dehors
des grandes routes.

La Grande Chartreuse.

La route Napoléon.

Les Gorges du Verdon.

La Provence.

La Dordogne.

Et retour par les châteaux
de la Loire.

Repas gastronomiques à Avallon
et à Baumanières.

Prix: arrangements terrestres
pour deux personnes: **\$453.00**

(prix pour la voiture
en supplément)

Cet itinéraire est possible pour
les trois départs:
mai – août – septembre.



Photo Air France

Inscrivez-vous à nos voyages le plus tôt possible

Les groupes seront limités à 25 personnes

“Les grands départs des **DIPLÔMÉS** en Europe”

Départ de mai

L'Europe classique

21 jours – visite de 6 pays:
la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche,
l'Italie, la Suisse, la France.

Prix : arrangements terrestres
environ :

\$500.00

La Grèce

Par bateau, le long de la côte de la
Yougoslavie jusqu'en Grèce.
Visite inoubliable de la Grèce
moderne et antique:
Athènes, le Peloponèse, les Météores,
Crète et Rhodes.

Prix : arrangements terrestres :
environ :

\$575.00

Moscou et la Scandinavie

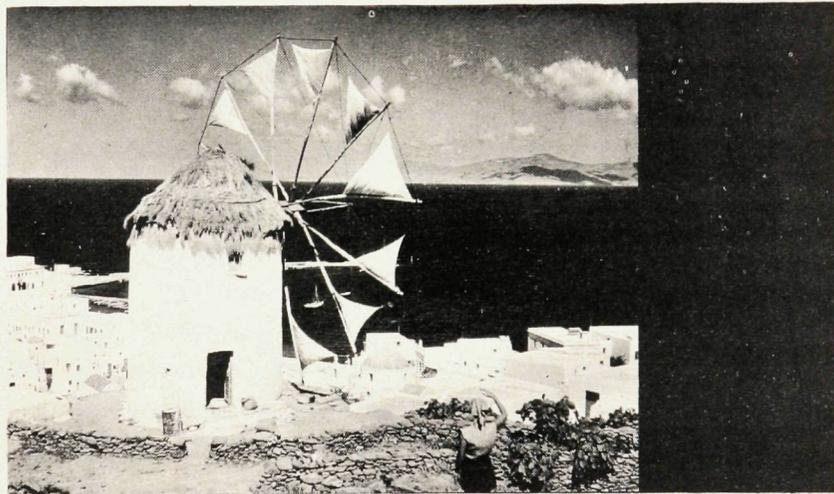
Voyage en Russie avec visites
spéciales pour les Diplômés
de l'Université de Montréal, et retour
par Helsinki, Stockholm,
Copenhague et séjour à Paris
au début du voyage.

Prix : arrangements terrestres
environ :

\$570.00

Voyages
spécialement
préparés
pour les
DIPLÔMÉS

Demandez
les itinéraires
détaillés



Départ d'août

Grand tour d'Italie

Au départ de Nice afin de permettre
une visite plus détaillée de
l'Italie avec excursion à l'Île
d'Elbe. Séjour à Paris à la fin
du voyage.

Prix : arrangements terrestres
environ :

\$450.00

Paysage d'Espagne

Au départ de Barcelone:
L'Andalousie, la Costa del Sol,
la Costa Brava et
“Les Châteaux en Espagne”

Prix : arrangements terrestres
environ :

\$443.00

L'Europe classique

21 jours – visite de 6 pays:
la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche,
l'Italie, la Suisse, la France.

Prix : arrangements terrestres
environ :

\$500.00

Si non réclamé, retourner à:
C.P. 6128, Montréal 3.

avec
les
DIPLÔMÉS

VISITEZ L'EUROPE!

VOYAGE NO 1

Montréal-Paris et retour
du 7 mai au 28 mai 1967

\$ 215 .00 par personne

VOYAGE NO 2

Montréal-Paris et retour
du 27 août au 17 septembre 1967

\$ 230 .00 par personne

VOYAGE NO 3

Montréal-Paris et retour
du 15 septembre au 13 octobre 1967

\$ 215 .00 par personne

Sans engagement
de votre part,
veuillez faire parvenir
ce coupon
par retour du courrier
afin d'obtenir
de plus amples
informations

Comité des voyages: LES DIPLÔMÉS,
C.P. 6128, Montréal 3.

Je serais intéressé à participer aux voyages en Europe organisés par les
Diplômés en 1967.

No 1

No 2

No 3

Nom.....

Faculté.....Promotion.....

Adresse.....

.....Tél. :.....



Photo Paul Genest